Lire en dernière page

Le franc français dévalué

ÉDITION NEUCHÂTEL / JURA

No 270 - Vendredi 22 novembre 1968

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd (039) 3 0 88, tél adm. et publ (039) 3 10 87 CCP 23 313 Lausanne: Saint-Pierre 1, tél (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 te (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4 —, 3 mois Fr 11.— 6 mois Fr 22 —, 1 an Fr. 44 — LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

FAUT-IL RIRE OU PLEURER?

La chronique huronne

Il est frappant de constater en quelle médiocre estime un grand nombre de nos contemporains tient la diplomatie. Pour quelques-uns qui rêvèrent en elle une des plus nobles préoccupations de l'esprit humain, pour d'autres, à peine plus nombreux, qui lui reconnaissent les attraits d'un art subtil, combien lui dénient toute efficacité, la considèrent comme une agitation vaine et sont prêts à la classer au nombre des manifestations parasitaires, se développant sur le corps social et vivant à ses dépens.

Certes, ceux qui soutiennent ce point de vue ont quelque apparence de raison pour eux. Il leur est facile d'ironiser sur le geste rituel de l'Assemblée générale de l'ONU qui, année après année, écarte, avec des nombres de voix pour, contre et de prudentes abstentions qui sont à peu de chose près les mêmes, une résolution visant l'adhésion de la Chine de Mao au sein du noble aréopage. Ils ont beau jeu de souligner la stérilité des efforts de toutes les conférences convoquées pour s'occuper de la limitation des armements. Ils peuvent dresser le bilan des résultats obtenus dans la lutte pour la paix en Europe et dans le monde, des conventions de La Haye au Pacte de la Société des Nations et du Pacte Briand-Kellog à la Charte de l'ONU.

Et pourtant la sagesse populaire a compris depuis longtemps que lorsqu'on discute ou qu'on se dispute, lorsqu'on se congratule ou que l'on s'invective, cela peut parfaitement n'avoir aucune espèce de conséquence pour les problèmes à résoudre, mais ce n'est tout de même pas du temps perdu, car c'est au moins un moment pendant lequel les peuples, dont ceux qui se livrent à ces joutes oratoires sont censés représenter les intérêts ou incarner les aspirations, ne sont pas invités à s'entre-déchirer. Ce que j'admire le plus de la lutte d'Albe contre Rome, ce n'est pas que la désignation des Horaces, comme champions de celle-ci, opposés aux Curiaces, représentants de celle-là, soit le motif d'une tragédie héroïque de Corneille, c'est que la lutte circonscrite à trois héros de chaque camp ait épargné le massacre de la cité vaincue et le carnage de sa population.

Je ne suis nullement assuré que si les conversations de Paris sur le Vietnam reprennent un jour elles conduisent à une solution définitive et acceptable du conflit. Je me réjouis pourtant à la pensée qu'elles apporteront un terme au massacre des populations, combattantes ou civiles, qui s'affrontent dans ce pays.

C'est pourquoi, lorsque je lis un communiqué de l'Ambassade du Vietnam à Berne rejetant avec énergie et comme une atroce calomnie, dont le gouvernement du président van Thieu serait la victime, les « allégations et allusions selon lesquelles le gouvernement de la République du Vietnam aurait initialement adhéré à une formule de conférence à quatre sur le Vietnam et qu'il se serait par la suite rétracté », et proclamant que « le refus du gouvernement de la République du Vietnam de s'associer à une telle formule n'est nullement en contradiction avec son ardent désir de paix, mais lui est commandé par des considérations de principe », je réfrène ma première impulsion qui serait de saluer d'un éclat de rire le soin mis par les rédacteurs de ce communiqué à éviter que l'on puisse accuser le gouvernement de M. Nguyen van Thieu d'avoir su faire preuve, pour une fois, d'un peu de réalisme et de s'être comporté raisonnablement.

Quand je lis, toujours dans le même texte que c'est précisément en raison de l'opposition constante de ce gouvernement « à une telle formule qu'en dépit de dix entretiens entre le chef de l'Etat et l'ambassadeur des Etats-Unis au Vietnam (sans compter les rencontres entre représentants de la République du Vietnam et Américains au Ministère des affaires étrangères) il n'y a pas eu de communiqué conjoint annonçant la cessation des bombardements alliés sur le Vietnam du Nord » et quand j'en viens à me dire qu'en l'espèce le grand art subtil de la diplomatie vise, pour retarder un peu la débâcle finale d'une mauvaise cause d'ores et déjà perdue, à prolonger les souffrances d'un peuple et le massacre des innocents, il ne sied point de rire, mais bien de pleurer.

HÉRAKLÈS DE SAINT-YVES.

Vienne: Conseil des ministres de l'AELE

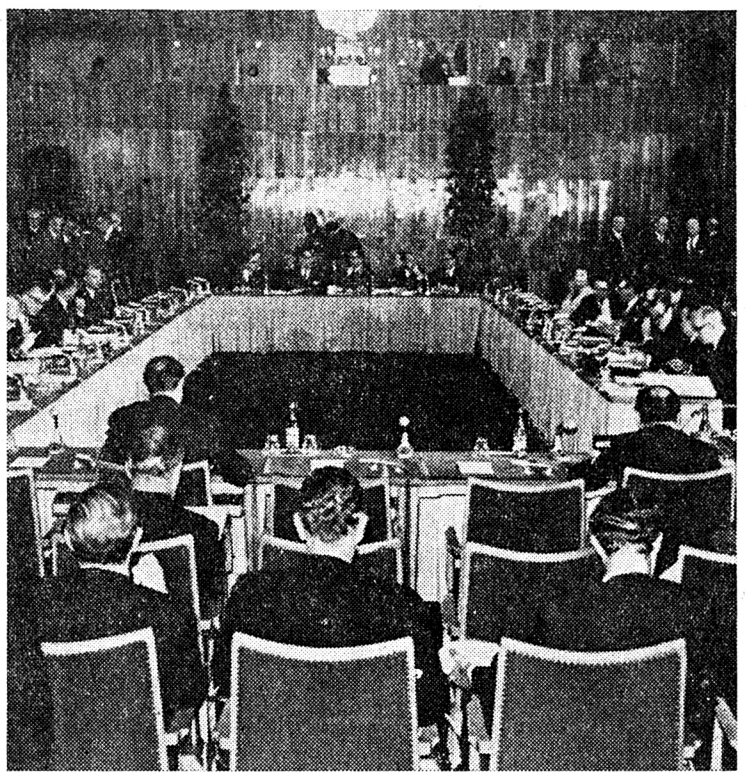

Ombragée par la crise monétaire internationale, une conférence du Conseil des ministres de la Zone de libre-échange (AELE) s'est ouverte hier pour deux jours. Les discussions vont porter avant tout sur une association plus étroite entre l'AELE et le Marché commun, ainsi que sur des mesures d'encouragement de l'exportation des pays membres. Notre photo de Vienne: la séance d'ouverture.

Conseil fédéral: Une politique des transports

Dans un message au Parlement publié jeudi, le Conseil fédéral commente le budget des Chemins de fer fédéraux pour 1969, qui prévoit un déficit de 15 millions de francs. Il constate d'abord que les efforts de rationalisation ont été efficaces. L'entreprise a en effet pu diminuer l'effectif du personnel tout en réduisant la durée du travail, qui est maintenant de 44 heures par semaine. Mais, malgré la hausse des tarifs, les frais dépassent encore les recettes.

Dès lors, comment sortir de l'impasse financière? Pour le Conseil fédéral, la réponse réside d'abord dans une conception générale en matière de politique suisse des transports, réclamée depuis longtemps et qui s'impose toujours plus nettement. « Des obligations légales désavantagent les chemins de fer dans leur lutte avec le trafic privé, et les conditions de concurrence doivent donc être égalisées.» D'utiles éléments d'appréciation seront fournis à cet égard par le nouveau compte routier, qui analyse la participation des usagers de la route aux frais. Il faudra en outre étudier si les CFF n'ont pas droit à une plus forte indemnisation pour leurs prestations en faveur de l'économie générale. La conception même des tarifs devra être revue. Enfin, il importe de planifier le trafic dans les grandes agglomérations par une coopération du trafic public et privé.

Cela s'est passé dans notre pays

■ **LA SESSION D'HIVER** des Chambres fédérales débutera le lundi 2 décembre et durera trois semaines. Traditionnellement, elle sera marquée par l'examen du budget de la Confédération pour 1969, du supplément au budget de 1968 et du budget des CFF. Les deux Chambres seront en outre appelées à se prononcer, en procédure d'urgence, sur un arrêté restreignant l'activité des banques étrangères en Suisse.

■ **LA COUR D'ASSISES** soleuroise a condamné, jeudi, un jeune homme de 23 ans, à deux ans de prison, sous déduction de la préventive subie, pour tentative de meurtre par passion, mise en danger de la vie d'autrui et non-observation des prescriptions de service. Le jeune homme avait, dans la nuit de Pâques de cette année, tiré plusieurs coups à l'aide de son fusil militaire sur son amie et un ami de celle-ci auxquels il avait donné rendez-vous à Granges, dans le canton de Soleure. Le condamné, poussé par la jalousie, croyait savoir que son amie le trompait. Le couple s'était alors réfugié dans un poste de police de la ville. Toutefois, le jeune homme les suivit et tira deux coups de feu contre l'immeuble de la police sans toutefois atteindre quelqu'un.

■ **DEUX VICTIMES** d'accidents de la route sont décédées des suites de leurs blessures à l'Hôpital cantonal de Lausanne. Il s'agit de M. N. Esposito, 24 ans, qui avait été happé par un camion mardi entre Romanel et Cheseaux, et de M. L. Schienenberg, 85 ans, qui avait été blessé mardi dans une collision entre un bus et une auto, à Lausanne.

■ **LE GRAND CONSEIL FRIBOURGEOIS**, a élu président du Conseil d'Etat pour 1969, M. Paul Genoud, radical, par 101 voix sur 104 bulletins valables et 117 bulletins rentrés. Il a d'autre part élu M. J. Marmier président du Tribunal cantonal par 105 voix sur 107 bulletins valables et 119 bulletins rentrés. Le Grand Conseil fribourgeois a également adopté à la quasi unanimité une loi accordant un minimum de trois semaines de vacances à l'ensemble des travailleurs du canton.

■ **L'ASSURANCE « CASCO PARTIELLE »** qui ne couvrait pas jusqu'à présent les dommages dus à la neige ou la glace tombant des toits, offrira la possibilité d'assurer les dommages causés aux véhicules par de tels sinistres. Cette nouvelle clause entrera en vigueur à partir du 1er décembre prochain.

Un hélicoptère s'écrase à Berne: un mort

Un hélicoptère s'est écrasé jeudi après midi, sur l'aéroport de Berne-Belpmoos. Le pilote a trouvé la mort. Il s'agit d'un élève-pilote qui faisait un vol d'exercice, M. P. Baertschi. Une enquête a été ouverte sur les circonstances de cet accident.

■ **LE 10 000e HABITANT** de Monthey a été fêté hier. Il s'agit d'un splendide bébé né d'une mère valaisanne et d'un père d'origine grisonne.

Plus d'espoir...

On a perdu tout espoir de sauver les septante-huit mineurs ensevelis à plus de 1000 m. de profondeur, dans une mine de Mannington (Virginie occidentale), à la suite de terribles coups de grisou qui ont incendié la mine. Notre photo: une vue partielle de la mine en flammes.

«Poly» de Zurich: Non au référendum

Jeudi soir, les délégués des associations d'étudiants de l'EPF ont repris leurs discussions relatives à la nouvelle loi fédérale sur les écoles polytechniques, qui ne les satisfait pas. Primitivement, on avait prévu de suspendre l'activité de l'école jeudi, mais cette mesure a été rapportée. Le thème principal concernait l'éventualité du lancement d'un référendum. L'assemblée a refusé, par 40 voix contre 23, de lancer un référendum contre la nouvelle loi sur l'EPF. Cette décision a provoqué une vague de mécontentement parmi l'assistance. En revanche, les délégués ont décidé par 38 voix contre 19 de soumettre la question du référendum à l'ensemble des étudiants. Parmi les reproches que font les étudiants au Conseil fédéral, on note celui d'avoir conçu trop rapidement le projet et de conserver l'ancienne thèse qui veut soumettre toutes les compétences à un directoire. Quant à l'article 10, qui règle la participation des étudiants, on le considère comme une simple mesure administrative, en ne leur accordant que le droit d'être consultés.

Genève: L'assemblée populaire sur la grève générale

Organisée par le Parti socialiste genevois à la Salle du Faubourg, la manifestation du 50e anniversaire de la grève générale de 1918, a été suivie par un auditoire attentif et vivement intéressé. L'harmonie La Lyre ouvrit les feux par deux marches suivies de l'« Internationale », sous l'experte direction de M. Rossignoli, professeur. Avant de donner la parole aux orateurs le président du PSG, L. Piguet, salua la présence dans l'assistance de la camarade Ryser, veuve d'Emile Ryser, membre du Comité d'Olten en 1918, puis Jules Humbert-Droz brossa un vivant tableau du déroulement des événements qui se succédèrent depuis 1917 et jusqu'en novembre 1918. Le camarade André Chavanne, conseiller d'Etat et conseiller national, parla surtout de la misère du peuple à l'époque de 1918, et condamna l'utilisation de l'armée, terminant par la lecture d'un discours d'Emile Nicolet au Grand Conseil sur le droit de grève des travailleurs. La camarade Emma Kammacher, députée, évoqua toutes les luttes conduites depuis 1918 pour obtenir l'émancipation de la femme, mais nous sommes loin du but à atteindre. Quatrième orateur, le camarade Lucien Tronchet, président de la FOBB, mit en relief les luttes syndicales des trois dernières générations et de la nécessité pour les jeunes de reprendre le flambeau et d'aller au-delà pour de nouvelles conquêtes sociales. Enfin, le camarade Willy Donzé, conseiller d'Etat, devait conclure en soulignant le tournant social pris par notre démocratie à partir de 1918, constatant qu'il y avait encore beaucoup à faire pour doter le pays d'une véritable sécurité sociale.

Hier à Lausanne: Dies académicus de l'Université

A l'aula du Palais de Rumine s'est déroulée hier matin l'installation du nouveau recteur de l'Université, M. Dominique Rivier, professeur de la Faculté des sciences et des deux vice-présidents, MM. Marc-Henri Amsler, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales et Jean-Charles Biaudet, professeur à la Faculté des lettres. Rappelons que ce rectorat est entré en fonction le 15 octobre dernier. La cérémonie a eu lieu dans le calme. Elle fut marquée par plusieurs allocutions. M. J.-P. Pradervand, chef du Département de l'instruction publique et des cultes a pris la parole au nom du gouvernement, alors que M. Edouard Mauris, recteur sortant a parlé de ces deux années d'expériences. En termes pertinents M. Jacques Poget, président de l'Union des étudiants de Lausanne a fait un remarquable exposé, situant clairement les problèmes estudiantins actuels.

Dans son discours M. Rivier a précisé les principales tâches qui attendent le nouveau triumvirat.

Les étudiants qui avaient tenu une réunion extraordinaire dans un auditoire du palais ont célébré cette journée à leurs manières. Des affiches satiriques, des tracts de revendications ont été apposés contre les parois du hall d'entrée. Certains écrits ont surpris les personnalités à leur sortie du dies academicus par leur virulence. On pouvait lire parmi tant d'autres slogans « Tu causes... tu causes, mais tu ne sais rien faire d'autre... ».

Les étudiants ont formé une haie silencieuse au passage des officiels en tenant dans leurs mains un livre d'étude. Mais aucune agitation n'a perturbé le déroulement de la partie oratoire. On s'est empressé d'enlever les affiches avant l'arrivée des centaines d'invités qui ont participé à la réception qui clôtura en fin d'après-midi cette manifestation.

LES PRIX S'OUBLIENT
LA QUALITÉ RESTE!

POUR UNE QUALITÉ
A BON MARCHÉ!

MEUBLES MÉTROPOLE

SERMET & HURNI
Avenue Léopold-Robert 100
LA CHAUX-DE-FONDS

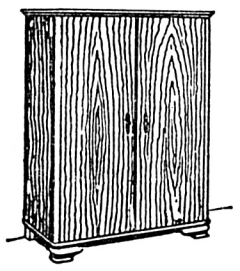

Armoires 2 portes avec rayon et penderie, Fr. **195.—**. Armoires 3 portes, rayonnages et penderie, Fr. **350.—**

Tables formica, Fr. **125.—, 135.—, 150.—, 170.—**
Tabourets, Fr. **19.—**
Chaises, Fr. **45.—**

Divan-lit

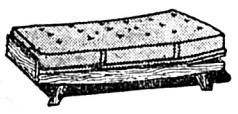

90 cm. x 190 cm., avec tête mobile, matelas à ressorts, garanti 10 ans, depuis Fr. **175.—**

Beaux entourages de divans

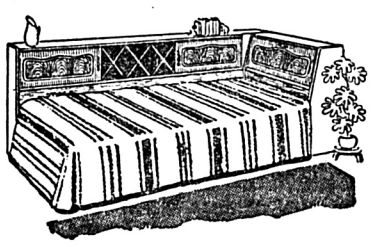

noyer pyramide, avec coffre à literie en biais, portes et verre à glissière,
Fr. **270.—, 295.—, 340.—**, etc.

Combiné

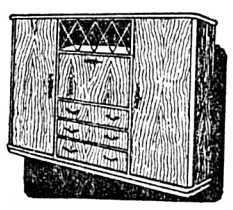

Beau meuble pratique, grand choix en toutes dimensions, depuis
Fr. **520.—, 575.—, 645.—, 790.—**, etc.

Buffet-paroi

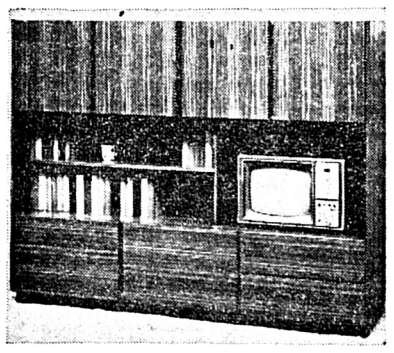

Beau meuble moderne en noyer américain, depuis Fr. **735.—, 780.—, 840.—, 1035.—**

Nous réservons pour les fêtes
Belles facilités de paiement
Livraison franco

TC

Pour améliorer les conditions de circulation sur la place de la Gare et aux carrefours de la Grande Poste,

l'arrêt de la gare CFF sera déplacé à titre d'essai dès le lundi 25 novembre 1968

au centre de l'avenue Léopold-Robert:

ARTÈRE SUD: arrêts Chambre suisse de l'Horlogerie et Richemont
pour les lignes: **1/3 Parc des sports - Cimetière**
5 Hôpital
7 Piscine - Patinoire
9 Tours de l'Est

ARTÈRE NORD: arrêts UBS—Printemps et Crédit Foncier Neuchâtelois
pour les lignes: **2 Forges**
4 Breguet
6 Succès

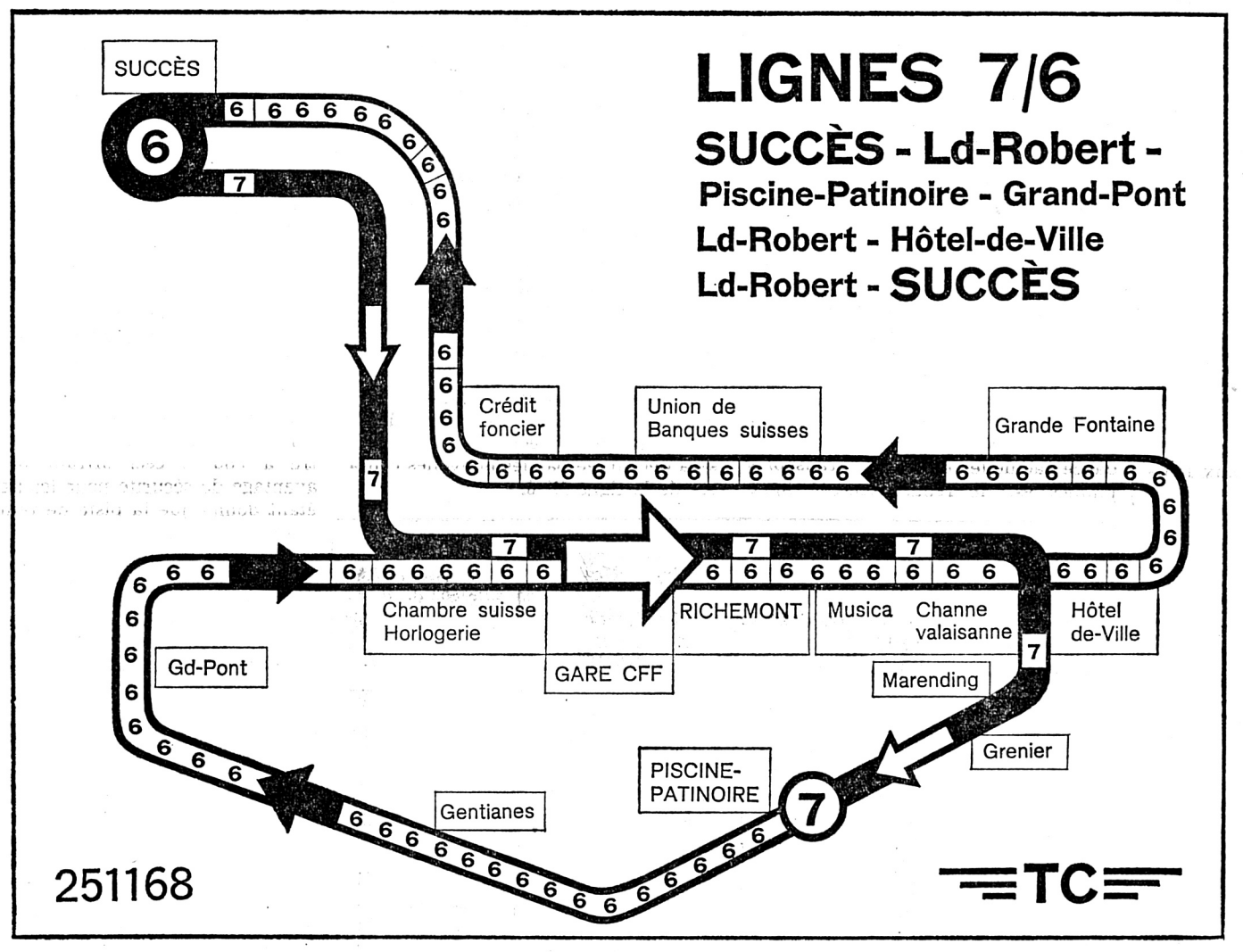

HORAIRE: Service à 6, 12 et 20 minutes (sans changement).

CIRCULATION: Les trolleybus ne circuleront plus à la file indienne au centre du réseau; chaque ligne sera rendue **autonome.**

CORRESPONDANCES: Elles ne seront plus garanties, afin de réduire les délais d'attente au centre du réseau. Les très nombreux voyageurs effectuant un parcours direct seront transportés beaucoup plus rapidement.

TARIFS: Les prix appliqués depuis le 1er janvier 1967 ne seront pas augmentés.

NOUVEAU! Sur demande, dans les trolleybus se dirigeant sur le centre, il sera délivré un billet de correspondance permettant au voyageur de poursuivre sa course à partir de **n'importe quel arrêt d'une autre ligne** au-delà du centre.

PROLONGATION DE LIGNE: Les trolleybus en provenance de la patinoire ne tournent plus à la gare, mais seront dirigés sur l'Hôtel de Ville - rue Neuve - UBS - Crédit Foncier Neuchâtelois - Succès.

NOUVEAUX ARRÊTS: Rue Neuve - magasin des Services industriels (sur l'avenue Léopold-Robert) - Crédit Foncier Neuchâtelois.

ARRÊTS SUPPRIMÉS: Métropole - Ticino - Anc. Haefely.

ABRIS: Ce problème, qui touche tout le réseau, n'est pas résolu. Il devra trouver sa solution après l'expérience tentée actuellement.

VENTE DES ABONNEMENTS: Kiosque de la Métropole (trottoir central).

von Gunten
Verres de contact
Laboratoire équipé spécialement
Faites un essai sans engagement
Av. Léopold-Robert 21
Tél 2 38 03

RELAX WIBRUSA
5 positions différentes
ENFIN
un prix sensationnel
Fr. 92.—
H. Houriet
meubles
Hôtel-de-Ville 37
Tél. (039) 2 30 89

LIVRES
d'occasion tous genres anciens et modernes Achat vente échange — Librairie place du Marché. tél. 2 33 72.

Articles hygiéniques
Produit de qualité des USA
5 fr. la douzaine
MARQUES. Vitrix, 8 fr. la douzaine; Durex, 7 fr la douzaine; Silvertex. — Expédition prompte et discrète contre argent comptant remboursement ou au compte de chèques postal 80 - 43396. E. Schneider, case postale 121, Zurich 24.

M. Donzé
TAILLEUR
RÉPARATIONS
TRANSFORMATIONS
La Chaux-de-Fonds
Rue Jardinière 15
Tél. 039 2 98 33

Fr. **76.-**
TABLES TV
avec roulettes
Fr. **29.-**
CHAISES D'APPARTEMENT
très solides
Fr. **15.-**
TABOURETS
formica, chromés
Fr. **24.-**
JETÉS DE DIVAN
Fr. **89.-**
COUVRE-LITS
pour lits jumeaux
ouatinés
H. HOURIET
meubles
Hôtel-de-Ville 37
Tél. (039) 2 30 89

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

BUTTES : Noces de platine. — M. et Mme Georges Cathoud-Bourquin, âgés respectivement de 88 et 85 ans, ont fêté leurs noces de platine, c'est-à-dire le 65e anniversaire de leur mariage. Une cérémonie spéciale en leur honneur aura lieu dimanche au temple.

AUVERNIER : Scootériste blessé. — M. B. Huttenlocher, 21 ans, de Colombier, étudiant, roulait à scooter hier, à Auvernier, lorsqu'un automobiliste, M. R. Baroni, de Colombier également, lui coupa la route en obliquant à gauche. Le scootériste a été grièvement blessé : fracture du crâne, fracture ouverte d'une jambe, blessures multiples.

Neuchâtel

MÉMENTO

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE: 10.00 à 12.00, 14.00 à 17.00, Roumanie, trésors d'art.

GALERIE DES AMIS DES ARTS: 10.00 à 12.00, 14.00 à 17.00, exposition des femmes peintres de Neuchâtel.

CENTRE DE LOISIRS: 15.00 à 18.00 et 20.00 à 22.00, exposition Marc Hostettler.

THÉATRE: 20.30, «Une Lettre perdue».

PHARMACIE D'OFFICE: Bornand, rue Saint-Maurice, jusqu'à 22.00 (ensuite, tél. 17).

CINÉMAS

APOLO: 15.00, 20.30, «Le Fléau de la Chair».
ARCADES: 20.30, «Devine qui vient dîner».
BIO: 18.40, 20.45, «L'Œil bleu».
PALACE: 20.30, «La Porteuse de Pain».
REX: 20.30, «Coplan casse tout».
STUDIO: 20.30, «Sissi Impératrice».

CHRONIQUE JURASSIENNE

TAVANNES : Deux voleurs. — La police a appréhendé les auteurs de nombreux vols et cambriolages commis dans le Jura et dans le canton de Vaud. Il s'agit de deux jeunes gens de Tavannes, âgés de 21 et 22 ans, qui se déplaçaient en voiture. Ils ont été écroués à la prison de Moutier. (w.)

EPAUVILLERS : Antiféminisme. — Après Corcelles, dans le district de Moutier, une deuxième commune jurassienne vient de refuser de justesse le droit de vote aux femmes. En effet, la commune d'Epauvillers dans le Clos-du-Doubs, district de Saignelégier, qui compte 64 électeurs, a refusé mercredi soir en assemblée communale, par 13 voix contre 11, le droit de vote et d'éligibilité aux femmes.

La Chaux-de-Fonds

On ne touchera pas aux arbres du Pod
Le téléski du Chapeau-Râblé attend la neige

Hier après midi, une conférence de presse, présidée par A. Sandoz, président du Conseil communal, était consacrée aux essais des T.C. désireux de mieux servir leur clientèle, et à la mise en service du télesski du Chapeau-Râblé.

UN ESSAI QUI MÉRITE D'ÊTRE SUIVI AVEC ATTENTION

Rassurez-vous d'emblée, il n'est plus question de couper une douzaine d'arbres pour installer une gare centrale des trolleybus sur le trottoir de notre belle avenue, déclare R. Daum, directeur des T.C. Notre seul but est d'assainir la circulation aux carrefours situés aux deux extrémités de la poste centrale, et de supprimer ainsi la boucle de la gare. Dans ces carrefours, nos voitures perdent de deux à quatre minutes, obligées qu'elles sont de subir de deux à quatre arrêts ; de plus, elles gênent la fluidité du trafic, surtout lorsqu'elles se suivent à deux ou à trois l'une derrière l'autre.

Dans l'essai qui sera tenté dès lundi 25 novembre, il est nécessaire que les usagers fassent preuve de compréhension, acceptent de changer leurs habitudes, et confrontent les nombreux avantages que leur offre cet essai à ses inconvénients que nous croyons minimes et tout se passera le mieux du monde.

INCONVÉNIENTS MAJEURS DU RÉSEAU ACTUEL DES TROLLEYBUS

1. L'augmentation de la circulation automobile sur l'avenue Léopold-Robert oblige chaque conducteur à stopper son véhicule jusqu'à quatre fois pour entrer ou sortir de la place de la Gare. Ces pertes de temps indisposent les voyageurs et perturbent les horaires, spécialement en hiver.

2. Le principe des «correspondances» oblige de faire circuler les trolleybus des trois lignes à la file indienne toutes les six ou douze minutes, au centre du réseau, alors que la tendance actuelle dans les transports publics est de rendre chaque ligne indépendante, de façon à ne pas avoir d'accumulation de véhicules au centre de la ville. Cet étalement des courses est souhaité par tous les usagers pouvant emprunter indifféremment une ligne ou une autre.

3. Les voyageurs de la ligne N° 7 des Allées, des Mélèzes et des Gentianes réclament depuis longtemps l'accélération des courses par la suppression de la pause en tête de ligne à la patinoire.

4. A la gare, le trolleybus en provenance de la piscine-patinoire, via le Grand-Pont, tourne autour de la poste et monte directement au Succès, obligeant par là tous les voyageurs à changer de véhicule, s'ils désirent se rendre à un arrêt au-delà de la gare.

AMÉLIORATIONS DÉCOULANT DE LA SUPRESSION DE LA BOUCLE DE LA GARE

1. Les trolleybus resteront sur l'avenue Léopold-Robert dans la voie de circulation de droite et ne cisailleront plus la circulation automobile.

2. Quatre arrêts, considérés comme « centre » du réseau seront à la disposition des voyageurs à proximité de la gare ; ce sont pour l'artère sud : Chambre suisse de l'horlogerie et Richemont, pour l'artère nord : Union de Banques Suisses-Printemps et Crédit Foncier Neuchâtelois.

3. L'arrêt fixe de la patinoire sera remplacé par un arrêt facultatif permettant aux usagers des quartiers sud de se rendre rapidement depuis la ville à leur domicile.

4. Les habitants de la rue de la République se rendront avec le minimum de temps en ville, et ceci jusqu'à la rue Neuve, sans changer de voiture au « centre ».

5. Les voyageurs du quartier du Succès qui doivent actuellement transborder à la gare disposeront de courses directes depuis l'Hôtel de Ville, rue Neuve, magasin S. I. et UBS-Printemps.

6. La ligne particulièrement fréquentée aux heures de pointe de la Charrière, en direction de la gare, sera déchargée par les nouvelles courses de la ligne N° 6.

Autre modification : le guichet pour la vente des abonnements pendant la période d'essai se trouvera dans la rotonde du kiosque de la Métropole, sur le trottoir central.

1500 mètres de pistes illuminées

L'inspecteur fédéral venu contrôler la construction du nouveau téleski du Chapeau-Râblé, aménagé dans un temps record, et donner le feu vert à ses constructeurs, qui n'attendent plus que la neige pour monter leurs premiers clients, a admiré sans réserve l'illumination des pistes qui doit être la plus longue du pays.

MM. L. Girard et M. Sester, deux des protagonistes de cette heureuse réalisation, nous ont confirmé ce que nous avions écrit il y a quelques jours Non seulement les enfants, les étudiants et les apprentis pourront jusqu'à l'âge de 20 ans, bénéficier d'un abonnement de saison au prix de 30 fr., et le souscrire jusqu'à Noël, mais les écoliers participant à des leçons de gymnastique seront eux transportés gratuitement, on ne saurait être plus généreux. Les prix fixés pour les adultes correspondent au minimum des tarifs appliqués dans des installations similaires.

Le gros avantage de ce téléski c'est sa proximité de la ville. On peut très justement le qualifier de «ski de ville» comme l'a fait un de nos confrères.

DONNÉES TECHNIQUES DES INSTALLATIONS

Appareil de remontée mécanique

Longueur, 510 m.; dénivellation, 140 m.; nombre de personnes à l'heure, 1000; puissance du moteur, 75 chevaux; nombre de pylônes, 5; nombre d'arbalètes, 47; vitesse maximum, 3 m. à la seconde.

Pistes

Deux pistes ont été aménagées, une à l'est de la piste de remontée, et l'autre à l'ouest, ceci offrant un gros avantage de sécurité pour les skieurs, étant donné que la piste de remontée n'est pas coupée par les pistes de descente.

La piste est, déjà fréquentée par de nombreux skieurs a été élargie dans sa partie inférieure et prolongée dans sa partie supérieure ce qui porte sa longueur à environ 800 m.

La piste Ouest, praticable pour les skieurs de toute catégorie, offre cependant une déclivité assez importante. La longueur de cette piste est d'environ 700 m. sur un terrain peu accidenté et d'une très grande largeur.

Parking

Un grand parc de stationnement a été crée. Les installations sportives du Chapeau-Râblé seront dotées d'un équipement très apprécié des skieurs, puisqu'ils auront à leur disposition, le service secours skieurs, ainsi que l'école de ski.

Horaire d'ouverture

Le téléski fonctionnera tous les après-midis de 14 à 17 h. Les samedi et dimanche de 9 h. à 17 h. Tous les soirs excepté le dimanche soir de 19 à 22 h.

En terminant, nous devons féliciter les entreprises qui ont collaboré à cette réalisation, et en particulier nos Services industriels, pour la rapidité avec laquelle ils ont travaillé. Et souhaiter plein succès à la société anonyme responsable de cette magnifique réalisation. E. M.

Bienvenue à nos hôtes

Notre ville à l'honneur de voir se dérouler samedi et dimanche le championnat suisse des chiens de travail. Les différents concours se dérouleront aux Forges et aux Eplatures, quête, obéissance, attaque. A La Sagne, piste. Au Bois-du-Couvent, classe internationale, et au Communal de La Sagne, sanitaire. Le samedi de 8 à 17 h., le dimanche de 8 à 13 h. 30. Le samedi à 20 h. soirée officielle à la Maison du Peuple, le dimanche à 17 h. proclamation du palmarès dans le même local.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à ces cynologues, et espérons que notre Jura leur apparaîtra sous un radieux soleil.

CARNET DU JOUR

Cinémas

RITZ: 20.30, «La Porteuse de Pain».
EDEN: 20.30, «Histoires extraordinaires».
PLAZA: 20.00, «Le Docteur Jivago».
CORSO: 20.30, «La Nuit des Adieux».
SCALA: 20.30, «Un Soir... un Train».
CINÉMA-THÉATRE ABC: 20.30, «La Lune avec les Dents».

Divers

CENTRE SCOLAIRE DES FORGES: 19.30 à 21.00, exposition «L'art de l'écriture».

Pharmacie d'office

Pharmacie Bernard, Léopold-Robert 21. (Dès 22 h. appeler le No 11.)

COMMUNIQUÉS

LA GRANDE FORÊT. — Coop-loisirs présente un film réalisé par André Paratte, du Locle. Ce film n'est pas une polémique, ni même un plaidoyer: il montre la nature à l'homme, et par là même ce qu'il lui doit psychiquement, moralement, physiquement. Ou nous vivrons, ou nous disparaîtrons avec elle. Nous sommes tous concernés. Il ne s'agit en aucune manière d'opposer la technique au naturel, mais de réunir l'une et l'autre. Il faut réconcilier l'homme de l'ère mécanicienne avec la nature de toujours. Samedi, à 17 h. 30, à la salle de la Croix-Bleue.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: 20.30, «Les Parents terribles».
CINÉMA CASINO: 20.30, «L'Etrangère».
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: 14.00 à 18.00, exposition de C.-C. Olsommer.
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Mariotti. (Dès 21 h., le No 17 renseigne.)

Amis du Mont-Racine

Le comité recommande aux membres le très beau film d'**André Paratte**

LA GRANDE FORET

Samedi 23 novembre, à 17 h. 30, à la Salle de la Croix-Bleue, La Chaux-de-Fonds

Prix des places: Fr. 3.—; enfants, Fr. 1.50

Autour de la grève générale de novembre 1918

Exposition de documents et de photographies

Bibliothèque de la Ville, Numa-Droz 46, La Chaux-de-Fonds.

Heures d'ouverture: 10 à 12 h., 16 à 19 h., 20 à 22 h.
Samedi: 10 à 12 h., 14 à 17 h.
Fermée le dimanche.

coop

BOUCHERIE

Centre Coop des Forges
Charles-Naine 3
LA CHAUX-DE-FONDS

Avec les légumes frais de Coop: choux, poireau, carottes, céleri, tomates, préparez un excellent pot-au-feu !

BOUILLI

1er choix, sans os

le ½ kg. **4.—**

Samedi à Bel-Air
Grand-Pont
Place-d'Armes 1
Serre 43

au Locle, à place du Marché

et à Saignelégier

DEMANDEZ LES EXCELLENTS

Poulets à la broche 4.80

Avec l'avantage unique de la Coop: 6% de ristourne !

coop

UNE BONNE PUBLICITÉ: LE PEUPLE-LA SENTINELLE

A LA SALLE DE MUSIQUE

L'OSR avec Armin Jordan et Franz Crass

Pour le quatrième concert de l'abonnement organisé par la Société de musique, le programme prévu sortait résolument des chemins battus, non pas que ses promoteurs aient recherché à tout prix l'originalité, mais parce qu'ils ont obéi à des mobiles artistiques irréfutables. En portant leur choix sur des œuvres relativement peu jouées et dont la réunion dans une même soirée, pour inhabituelle qu'elle soit, n'en a pas moins été source d'émotion profonde et de joies intenses, les artisans du concert d'hier soir ont prouvé la sincérité et le sérieux de leurs conceptions musicales. Il ne leur suffit pas que la musique soit divertissement, il leur importe qu'elle exprime des sentiments. Malheureusement, la composition du programme a été perturbée par une atteinte de grippe qui a obligé le soliste de la soirée à abandonner la « Cantate » de Bach pour se limiter à l'exécution des « Michelangelo-Lieder », de Hugo Wolf.

Dans ces trois lieder chargés de sens, Wolf témoigne d'une étonnante maîtrise de l'art du raccourci. Sa musique est véritablement taillée dans une gemme résistante qui confère à la gravure des contours nets et fermes. Franz Crass, en dépit de son indisposition, a révélé une des belles voix qu'il nous ait été donné d'entendre. Le son reste pur jusque dans les notes les plus basses, le phrasé est admirablement équilibré et Crass passe avec une grande aisance de la plénitude vocale aux demi-teintes.

La « Sinfonietta » pour orchestre à cordes de Jean Balissat, qui aurait dû ouvrir le concert, a quelque peu souffert du voisinage de l'ouverture de la «Grotte de Fingal», de Mendelssohn appelée à remplacer, imparfaitement en dépit de la grâce de ses mélodies, la « Cantate N° 56 » de Bach. C'est une œuvre austère qui ne manque pas d'intérêt ; essentiellement linéaire, elle se caractérise par une écriture dépouillée qui trouve son expressivité dans les frottements bitonaux des voix.

Quant à la « Symphonie N° 9 », de Chostakovitch, elle nous révèle un grand maître de la composition orchestrale, un coloriste merveilleux dont les grands coups de pinceau dont il brosse sa trame musicale sont contenus, tel un Rouault, par le cerne franc, voire agressif du dessin thématique. Chostakovitch, nourri aux sources de la musique populaire russe, pétille de verve, témoigne d'une richesse d'invention prodigieuse, peut aller jusqu'à la truculence, mais sait aussi émouvoir: preuve en est le moderato ou le largo avec la très belle mélopée jouée par la flûte et les sensibles interventions du basson.

Armin Jordan, comme le laissait supposer l'ordonnance primitive du programme, est un chef d'orchestre qui ne laisse rien au hasard. Pour lui, le message artistique, où l'humain et le divin se complètent, ne supporte pas la médiocrité, et c'est d'un geste précis sobre, mais expressif qu'il transmet à l'orchestre sa conception musicale. L'Orchestre de la Suisse romande s'est montré une fois de plus à la hauteur de sa tâche.

C'est donc à un très beau concert que nous avons assisté hier soir et nous nous en voudrions de ne pas exprimer toute notre reconnaissance aux artistes. kz.

PROGRAMMES

RADIO TV

RADIO

Vendredi 22 novembre 1968

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.40 Chron. boursière. 18.45 Sports. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Situation internationale. 19.35 Bonsoir les enfants! 19.40 Gros plans. 20.00 Magazine 68. 21.00 Orch. de chambre. 22.30 Inf. 22.35 Chemins de la vie. 23.00 Club du rythme. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.30 Gala «Chansons sur mesure». 21.45 Mus. légère. 22.15 Adamo.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Pièce. 17.00 Intermède. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Show 68. 21.10 Enquête policière. 22.15 Inf. 22.30 Entrons dans la danse.

Samedi 23 novembre 1968

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 Inf. 8.05 Route libre. 9.00, 10.00, 11.00 Inf. 9.45 Le rail. 10.45 Les ailes. 12.00 Inf. 12.05 Carillon de midi. 12.25 Goals pour demain. 12.35 10, 20, 50, 100! 12.45 Inf. 12.50 «La Porteuse de Pain», feuilleton. 13.00 Football: Roumanie—Suisse. 13.45 Inf. 14.45 Le chef vous propose. 15.00 Inf. 15.05 Samedi-loisirs.

Second programme de Sottens. — 8.00 Université internationale. 9.00 Round the world in English. 9.15 Français universel. 9.35 Témoignages. 10.00 Idées de demain. 10.30 Culture française. 11.30 Folklore. 12.00 Midi-mus. 13.15 Inf. musicales. 13.30 Jeunesses musicales. 14.00 Récréation concertante. 15.00 Solistes romands. 15.30 Compositeurs suisses.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en mus. 6.55 Jardinage. 8.30 Nature, source de joie. 9.00 Magazine des familles. 10.10 Mélodies. 11.05 Mus. récréative. 12.05 Fanfare. 12.40 Orch. 13.00 Football: Roumanie-Suisse. 15.00 Economie politique. 15.40 Chœurs.

TV ROMANDE

Vendredi 22 novembre 1968

18.30 Bulletin. 18.35 Avant-première sportive. 18.40 Actualité au féminin. 19.00 Trois petits tours. 19.05 «Lemoyne d'Iberville», feuilleton. 19.40 Téléjournal. 20.00 Carrefour. 20.25 Caméra-sport. 20.45 «La Charrue et les Etoiles», pièce. 22.05 Répercussion. 22.25 Soir-inf. 22.35 Téléjournal.

Samedi 23 novembre 1968

13.00 Football: Roumanie—Suisse. 14.50 Unora per voi.

TV FRANÇAISE

Vendredi 22 novembre 1968

1re chaîne. — 17.50 TV scolaire. 18.20 Flash-actualités - Contact. 18.30 «Teuf teuf», jeu. 18.45 La mer, l'air et l'espace. 19.15 Maison de Toutou. 19.20 Actualités 19.40 «Vilain contre Ministère public», feuilleton. 20.00 Télésoir. 20.30 Quart d'heure. 20.45 L'année 1918. 22.00 Visages d'Europe. 22.30 Télénuit.

2e chaîne. — 18.15 Conservatoire des arts et métiers. 19.40 Télésoir couleurs. 19.55 Télésports. 20.00 Chron. cinéma. 20.30 Dim dam dom. 21.30 «Un Instant de Paix», film.

Samedi 23 novembre 1968

1re chaîne. — 9.00 TV scolaire. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 14.00 TV scolaire. 15.00 Reportage sportif.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Hockey sur glace

Le championnat de première ligue

SURPRISE: Le Locle battu aux Mélèzes

Le championnat de première ligue bat son plein. Pour ce qui est des Romands, une grande surprise a eu lieu hier soir à la Patinoire des Mélèzes. Le Locle, invaincu après trois matches, a été copieusement battu par La Chaux-de-Fonds II, 7-2 (1-1, 5-0, 1-1). Les marqueurs ont été Gigly, Cuenat, Pellaton, Stenz, Muhlethaler, Loepfe et Bieri pour La Chaux-de-Fonds, tandis que Scheidegger et Salvisberg ont réalisé les deux buts loclois.

C'est au deuxième tiers que les Chaux-de-Fonniers ont carrément étouffé leurs adversaires. Par la suite, les réservistes des champions suisses n'ont fait que contrôler Le Locle qui n'a, à aucun moment, montré qu'il était capable de remporter la victoire. Le rythme imposé par la jeunesse chaux-de-fonnière était beaucoup trop rapide.

A la suite de cette rencontre, le classement du groupe est le suivant : 1. Le Locle 4-6 ; 2. Yverdon et Forward Morges, 3-5 ; 4. La Chaux-de-Fonds II, 4-5 ; 5. Fleurier, 2-4 ; 6. Tramelan, 4-1 ; 7. Genève-Servette II, 1-0 ; 8. Vallée de Joux, 2-0 ; 9. Saint-Imier, 3-0.

● A Monruz, Young-Sprinters a dû baisser pavillon devant Berthoud, 2-5 (0-2, 1-2, 1-1). Les Bernois, supérieurs en patinage, ont mérité cette victoire. C'est plus spécialement au cours de la première période que les Bernois ont montré leur supériorité.

AVANT SUISSE - USA AUX VERNETS

L'équipe des Etats-Unis, qui sera l'adversaire de la Suisse demain soir aux Vernets, est arrivée ce matin à Cointrin. Elle prendra ses quartiers à l'Hôtel Ambassador.

De leur côté, les Suisses sont réunis dès aujourd'hui à l'Hôtel Riviera, à Collonges-Bellerive. Un car spécial partira de La Chaux-de-Fonds avec Gaston Pelletier et ses dix sélectionnés (on n'aura jamais vu autant de joueurs d'un même club !), pour ensuite prendre au passage, à Lausanne, les deux joueurs de Langnau. Les joueurs de Kloten, pour leur part, arriveront par avion à Genève.

Rappelons que ce match international a pour but la préparation de nos internationaux qui participeront aux championnats du monde du groupe C, à Skoplje (Yougoslavie). La Suisse, qui jouera à ce moment-là contre la Bulgarie, le Danemark et la Hollande, devrait retrouver sa place dans le groupe B.

La Chaux-de-Fonds juniors sans défaite

Le championnat juniors élite a débuté de brillante façon pour les Chaux-de-Fonniers. En effet, ces derniers ont pris la tête du groupe IV sans avoir connu la moindre perte de points.

Classement : 1. La Chaux-de-Fonds, 4-8 ; 2. Bienne, 3-6 ; 3. Fleurier, 3-4 ; 4. Lausanne, 3-3 ; 5. Young-Sprinters, 4-3 ; 6. Moutier et Fribourg 3-1 ; 8. Yverdon, 3-0.

Football

Saint-Gall sous la patte de Sing

Saint-Gall a engagé l'entraîneur Albert Sing (51 ans). Sing, qui entrera en fonctions le 1er juillet 1969, a déjà dirigé les Young-Boys et les Grasshoppers. Depuis 1967, il avait fonctionné en Allemagne à Stuttgart et à Munich 1860.

● Tour préliminaire de la coupe du monde, sous-groupe 13/2 : à Guatemala-City, Guatemala—Trinité, 0-0. Classement actuel : 1. Guatemala, 2-3; 2. Trinité, 2-1 ; 3. Haïti, 0-0.

● Coupe des villes de foire : Eintracht Francfort s'est qualifié pour les huitièmes de finale en battant Juventus, après prolongations, par 1-0.

● A Athènes, la Grèce — elle fait partie du groupe de la Suisse dans le tour de qualification pour les championnats du monde — a battu la RAU par 4-1 en match amical.

La Chaux-de-Fonds sera tête d'étape du Tour de Romandie

Depuis hier, c'est fait. La Chaux-de-Fonds sera tête d'étape du Tour de Romandie 1969. Les contrats ont été signés hier soir lors de la première réunion du Comité d'organisation qui a été formé au sein des clubs cyclistes, l'Excelsior et le Jurassien.

Au terme de l'étape qui partira de Fribourg en passant par Sainte-Croix, Fleurier et Le Locle, le Tour de Romandie arrivera à La Chaux-de-Fonds vers midi. Puis, l'après-midi, aura lieu une course contre la montre. Le lendemain, ce sera la dernière étape du tour, La Chaux-de-Fonds—Porrentruy.

EN BREF...

BOXE. — *Après avoir vu son récent combat contre le Philippin Villacampo, où il ne parut pas au mieux de sa forme, le roi de Thaïlande a reçu le champion du monde des poids mouches Chartchai Chionoi et lui a conseillé de « raccrocher les gants ». Avant de prendre une décision définitive, Chionoi attendra les résultats d'un examen médical complet qu'il doit subir pendant quatre ou cinq jours à l'Hôpital de Bangkok.*

● *Le championnat d'Europe des poids mouches entre l'Italien Fernando Atzori, tenant, et son « challenger » et compatriote Franco Sperati se déroulera le 4 décembre au Palais des sports de Turin.*

● *L'ex-champion d'Europe des poids welters, l'Italien Carmelo Bossi, victime d'une fracture de la mâchoire lors de son combat, titre en jeu, contre le Hollandais Mack, fera sa rentrée le 26 décembre à Milan.*

CYCLISME. — *Xaver Kurmann a renoncé à participer aux prochains Six Jours de Zurich. Le coureur lucernois (20 ans) tentera, dans le cadre de la grande épreuve cycliste zurichoise, de battre des records mondiaux : ceux des 1000, 5000, 10 000 m. et 20 km. Son équipier, Jürg Schneider (S), sera associé à Edi Schneider.*

● *L'équipe suisse qui participera dès dimanche au Tour du Mexique est arrivée à Mexico. La course, qui se déroulera sur une distance totale de 1970 km. répartis en quatorze étapes, opposera les formations suivantes : Suisse, Hollande, Pologne, Equateur, Pérou, Etats-Unis, Guatemala, Cuba et Mexique.*

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE VAUD

PENTHALAZ : Assemblée ordinaire de section. — Vendredi 22 novembre, 20 h. 15, Café Dufaux, Cossonay-Gare. Ordre du jour: Congrès PSV du 24 novembre et Conseil communal.

MONTREUX: Assemblée mensuelle. Elle aura lieu le vendredi 22 novembre, à 20 h. 30, au Buffet de la Gare de Clarens (salle rénovée).

LAUSANNE : Délégués du PSL au congrès de Morges. — Rassemblement dimanche 24 novembre à 8 h. 30 sur l'esplanade de Montbenon, côté sud.

Congrès du PSV

Le Parti socialiste vaudois tiendra son congrès extraordinaire le dimanche 24 novembre, dès 9 h., à Morges (grande salle du Casino).

L'ordre du jour est le suivant : 1. Désignation du candidat du PSV à l'élection complémentaire au Conseil d'Etat. 2. Structure de l'assurance maladie en Suisse (par le professeur René Tissot de la Clinique psychiatrique de Bel-Air, à Genève). 3. Réorganisation du Conseil d'Etat (rapporteur : Pierre Graber).

LAUSANNE : Groupe socialiste du **Conseil communal.** — Lundi 25 novembre, Maison du Peuple, salle 1.

LAUSANNE : Groupe socialiste du Grand Conseil. — Séance lundi 25 novembre, 9 h. 15, salle à manger de la Maison du Peuple, à Lausanne.

GROUPEMENT FÉMININ « RIVIERA VAUDOISE ». — Séance mercredi 27 novembre à 20 h. 30, au Restaurant Le Littoral (carnotzet), à La Tour-de-Peilz. Ordre du jour : rapport du congrès des Femmes socialistes suisses, par Mme R. Fuhrer ; suggestions de petits cadeaux de Noël, par Mme B. Monod (apporter papier, ciseaux, crayons). Amenez vos amies est connaissances.

JURA

COURTÉTELLE : Assemblée générale extraordinaire du parti et de la Jeunesse socialiste. — Vendredi 22 novembre, à 20 h. 30, au Restaurant National. Elections communales, désignation des candidats et candidates. Réunion des membres du comité à 19 heures.

CANTON DE NEUCHATEL

DISTRICT DE BOUDRY: Cours de promotion de militants. — R. Meylan présentera le nouveau régime de l'assurance maladie. Rendez-vous à Boudry, Hôtel de Ville, le vendredi 22 novembre, à 20 h. 15. Renseignements auprès de M. Rousson, téléphone 8 35 70.

LA CHAUX-DE-FONDS : Groupe du Centre. — Réunion lundi 25 novembre, à 20 h., à la Pinte Neuchâteloise.

CANTON DE GENÈVE

COMMISSION CULTURELLE ET LOISIRS. — Séance vendredi 22 novembre, à 20 h. 30, au Café Brazil, place Cornavin 2, 1er étage.

FEMMES SOCIALISTES. — Grand margotton, samedi 23 novembre, dès 17 h. au matin, au Café des Charmilles, rue des Charmilles 40.

COMITÉ DIRECTEUR. — Séance lundi 25 novembre, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, Longemalle 8. Les membres du bureau sont convoqués à 19 h. 45.

De toutes les qualités de l'âme, la plus éminente est la sagesse ; la plus utile est la prudence. Barthélemy

Les aventures de Popeye

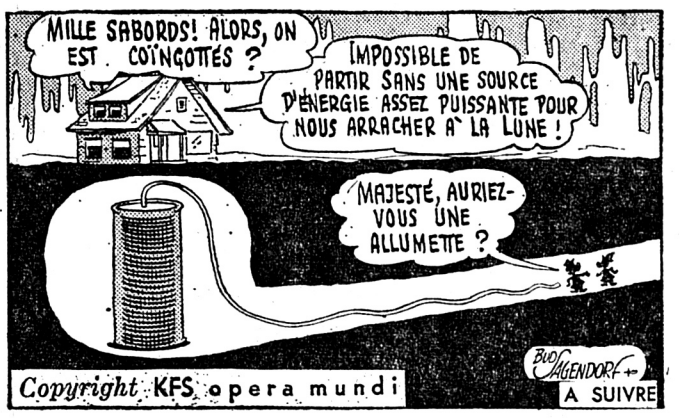

ROSAS

Gustave AIMARD

23

— Moi, dans ta maison, insensé !

— Attendez, mon cher ami, répondit Miguel en le laissant dans le zaguan.

— Tonillo, monte sur mon cheval et retourne à la maison, dit-il à son domestique.

— Qu'y a-t-il ? demandèrent les deux dames lorsque le jeune homme rentra dans le salon.

— Rien, des nouvelles de Luis ; il est impatient, fou pour sortir de sa cachette et courir à Barracas ; mais je vais chez moi lui écrire un mot qui lui rendra la raison.

— Ne vous rendez pas auprès de lui ! dit Mme Barrault.

— Promettez-le-moi, Miguel, s'écria Aurora.

— Je vous le jure, répondit-il en souriant.

— Vous partez déjà ?

— Oui, je prends la voiture qui doit ramener Hermosa, parce que j'ai renvoyé mon cheval.

— Et vous reviendrez ?

— A trois heures.

— Bien, à trois heures, dit Aurora en lui serrant la main.

Don Miguel prit congé et sortit en affectant une satisfaction qui était loin de son cœur.

— Sais-tu une chose Miguel ? dit don Candido qui se promenait dans le zaguan en l'attendant.

— Après, après ; montons en voiture.

Don Miguel sortit si précipitamment de la maison que sans y faire attention, il manqua de renverser un gros homme qui passait par hasard en ce moment, marchant à pas comptés, la tête en l'air et le chapeau sur la nuque.

— Pardonnez-moi, caballero, dit le jeune homme en s'approchant de la portière de la voiture sans même regarder cet individu et en criant au cocher : Chez moi.

— Oh ! cette voix ! s'écria l'inconnu en s'arrêtant et regardant don Miguel qui montait sur le marchepied. Pardon, caballero, ajouta-t-il poliment, voulez-vous me faire l'honneur d'écouter une parole ?

— Autant qu'il vous plaira, répondit le jeune homme.

Et il demeura sur le marchepied, la tête tournée vers l'inconnu qu'il n'avait pas encore regardé, tandis que don Candido, livide comme un cadavre, se faufilait entre les jambes de son élève, s'élançait dans la voiture, se plaçait dans le coin le plus éloigné et feignait de s'essuyer le visage avec son mouchoir, dans le but évident de ne pas être dévisagé.

— Me reconnaissez-vous ?

— Eh ! il me semble que c'est contre le senor cura Gaëte que j'ai eu le malheur de trébucher, répondit-il du ton le plus naturel.

— Je crois avoir entendu déjà votre voix. Cet autre senor qui se trouve dans la voiture est... Comment vous portez-vous, senor ?

Don Candido fit deux ou trois saluts sans répondre et sans cesser de s'essuyer la figure avec son mouchoir.

— Ah ! il est muet ! continua le frayle.

— Vous désirez quelque chose, senor Gaëte ?

— J'éprouve beaucoup de plaisir à entendre votre voix, senor... Voulez-vous me dire...

— Que dois-je faire, senor, interrompit le jeune homme qui sauta dans la voiture en faisant un signe au cocher.

Celui-ci fit partir les chevaux au grand trot dans la direction de la plaza de la Victoria, laissant le révérend curé Gaëte souriant avec une expression de joie infernale et regardant le numéro de la maison de Mme Barrault.

VI

OÙ L'ON PARLE POLITIQUE

Deux semaines s'étaient écoulées.

Rien n'était décidé encore; mais l'avenir se chargeait de nuages tellement menaçants que la population entière de Buenos Aires, affolée de terreur, sec ourbait craintive sous le joug du tyran avec la résignation du désespoir.

C'était le 16 août, vers 5 h. du matin ; le ciel était sombre, sans étoiles, les ténèbres épaisses; rien n'annonçait encore le lever du jour.

Trois ombres, semblables à des visions fantastiques s'estompaient par intervalles sur le mur et les fenêtres qui séparaient les habitations de la jeune veuve de Barracas de la grande cour de la quinta, coupée, ainsi que nous l'avons dit, par une grille en fer, laquelle en ce moment était ouverte, chose qui jamais n'était arrivée à une telle heure jusqu'à ce moment.

— Je vous répète qu'il n'y a personne ; quand même Votre Seigneurie resterait là jusqu'à demain, elle ne verrait ni gens ni lumière, dit sans y mettre aucun mystère la voix criarde d'une femme.

— Quand sont-ils partis et où sont-ils allés ? répondit avec une rage impatiente la personne à laquelle cette femme s'adressait.

— Je vous ai déjà dit, Seigneurie, qu'ils sont partis avant-hier et qu'ils doivent être aux environs, pas plus loin ; je les ai vus sortir. Dona Hermosa monta dans la voiture, le vieux José servait de cocher et un mulâtre de laquais. La petite Lisa monta en même temps que sa maîtresse ; un instant après, dona Hermosa descendit, rentra dans la quinta, puis elle ressortit et monta de nouveau dans la voiture ; elle tenait deux cages pleines d'oiseaux. Ils n'ont rien emporté, il n'est resté ici que deux vieux nègres qui dorment dans quelque coin de la quinta.

Le silence se fit de nouveau.

(A suivre.)

CHRONIQUE VAUDOISE

Les cinq candidats annoncés

Comme nos lecteurs le savent, cinq candidats de valeur à la succession de René Villard ont été annoncés dans les délais par les sections. Alfred Bussey, président du Parti cantonal vaudois, nous l'a encore confirmé hier. Nous nous en réjouissons, car de cette façon le congrès n'aura que l'embarras du choix et quel que soit celui auquel il manifestera sa préférence, ce choix portera sur un homme de format, comme on dit outre-Sarine.

Précisons encore bien cependant que le congrès est entièrement souverain et que, si tel était son désir, il pourrait se prononcer sur des candidatures autres que celles annoncées, étant entendu qu'aucun candidat lausannois n'entre en ligne de compte, en raison de la Constitution cantonale.

Mais qui sont les cinq candidats annoncés ? Rappelons-le brièvement dans l'ordre alphabétique.

Entre cinq excellents candidats au Conseil d'Etat

Le congrès socialiste n'aura que l'embarras du choix

AUBONNE : PIERRE AUBERT

Pierre Aubert, est né en 1929. Il est originaire du Chenit. Maître secondaire il est domicilié à Aubonne.

Sa formation professionnelle a passé par les stades suivants : collège secondaire du Sentier, Gymnase scientifique de Lausanne, Ecole normale, brevet d'instituteur, brevet de conseiller de profession.

Dans le domaine politique, il est municipal à Aubonne depuis 1962.

LE CHENIT: PIERRE BENOIT

C'est en 1915 qu'est né Pierre Benoît, qui est originaire du Chenit. Buraliste postal, il est domicilié à L'Orient. Il fut d'abord peintre en bâtiment, puis passa au service des PTT.

Mandats politiques : conseiller communal, ancien syndic, membre du Conseil général du Crédit Foncier Vaudois.

BEX : HENRI DESARZENS

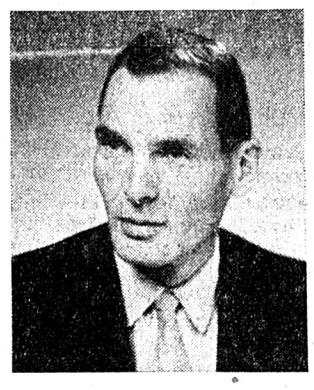

Henri Desarzens naquit en 1920. Son lieu d'origine est Sarzens. Instituteur, il est domicilié à Bex.

Professionnellement, H. Desarzens a obtenu son brevet d'instituteur primaire en 1940. De 1962 à 1966, il fut directeur administratif de Mela S. A.

En politique, il fut syndic de Bex (permanent) de 1955 à 1961, député de 1957 à 1968, conseiller communal de 1949 à aujourd'hui. Il est président de la section de Bex du Parti socialiste.

VEVEY : ERNEST JACCARD

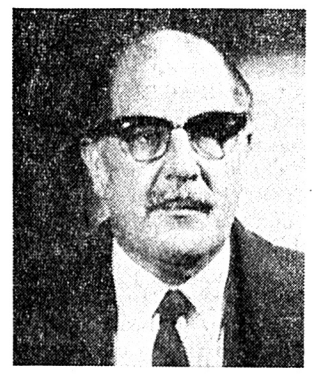

Ernest Jaccard est né en 1917. Son lieu d'origine est Sainte-Croix. Ayant reçu une formation d'employé de commerce, il est devenu sous-directeur de la Caisse cantonale de compensation. Son domicile est Vevey.

Dans la politique, il représente le Parti socialiste au Conseil communal, il est président de la Commission des finances de sa commune et président du Centre d'enseignement professionnel et de l'Ecole des arts et métiers de Vevey.

MONTREUX: ARMAND VEILLON

C'est en 1924 qu'est né Armand Veillon, originaire de Bex. Après des études secondaires (brevet d'instituteur) et universitaires (licence ès sciences pédagogiques), il exerce la fonction d'inspecteur scolaire. Domicilié à Clarens, il remplit les mandats de conseiller communal (Montreux) et de député au Grand Conseil.

CHRONIQUE GENEVOISE

Discussion

Marxisme, léninisme et démocratie

I

Ce serait ridicule d'exiger que des classiques du marxisme aient élaboré pour nous des solutions toutes prêtes pour toutes les questions théoriques imaginables qui auraient pu surgir, cinquante ou cent ans après, dans chaque pays pris singulièrement, afin que nous, descendants des classiques du marxisme, eussions la possibilité de rester tranquillement couchés et mâcher des solutions toutes faites. Cette citation tombe à propos, au début d'un article qui, de par son titre, prétend affronter des questions théoriques fondamentales pour le mouvement des travailleurs et, par là-même, nécessite un retour aux sources classiques de ce mouvement, ce qui implique toujours le risque du *dogmatisme*. Conscients de le courir, nous allons donc nous efforcer de garder une distance égale entre celui-ci et le risque opposé, qui est celui de l'empirisme et du pragmatisme, dans lequel tombe celui qui accomplit une analyse (par exemple politique) sans utiliser, volontairement ou non, tous les instruments scientifiques dont il dispose.

Dans ce risque, je pense qu'est tombé le camarade René Meylan, à l'occasion de ses prises de position dans ce journal, à la suite de l'agression soviétique en Tchécoslovaquie. Mais, si je reprends ses arguments a plus d'un mois de distance, ce n'est pas seulement par souci d'un débat politique constant dans les rangs de notre parti. En effet, le soutien de notre parti au « nouveau cours » tchécoslovaque relève surtout de la défense de cette liberté d'expression et de dissension qu'il est notre devoir d'appliquer en premier lieu dans notre mouvement. Or, à la suite du congrès de Bâle, le PSS s'apprête à une phase de réflexion et d'élaboration très importante, pour répondre aux motions de Lumino, de Saint-Gall et de Genève demandant la revision du programme et des méthodes de lutte du parti. Et, dans ce cadre, les événements tchécoslovaques ont ramené à l'actualité une question clé, mais trop souvent oubliée ou escamotée, de la théorie socialiste: *la question de l'Etat et de la démocratie*, c'est-à-dire la position du mouvement ouvrier par rapport aux institutions politiques de la bourgeoisie, à leur dépassement révolutionnaire ou à leur réforme, etc.

Etatisme et socialisme

On a dit que l'agression de l'OTAN rouge contre la République socialiste de Tchécoslovaquie ne relevait pas de soucis idéologiques, mais qu'il s'agissait simplement d'un acte impérialiste découlant de l'attitude soviétique de grande puissance et qu'il s'inscrivait dans la logique du partage du monde en sphères d'intérêt. Cette interprétation est insuffisante. Il y a au moins un motif « idéologique » à l'intervention soviétique, et il réside dans le fait que le « nouveau cours » remettait en question d'une façon claire le modèle soviétique de société socialiste.

On peut se demander si cela nous touche en tant que socialistes démocratiques. Je déponds oui, dans la mesure où, ici comme ailleurs et contrairement à l'affirmation de René Meylan, *nous n'avons pas les cartes en règle*. Nous disons: « ... l'Etat n'est pas une fin en soi, mais une institution qui assure l'ordre, la justice et le bien-être de la société... Dans notre pays, l'édification d'une société socialiste ne pourra se faire que sur la base d'un ordre étatique démocratique et fédéraliste... » (Programme de Winterthour, chapitre VI). Or, une telle thèse est fortement sujette à caution. Quelqu'un qui la repousserait serait Karl Marx: du reste, il l'a déjà fait dans sa *Critique au Programme de Gotha*. En effet, l'Etat, tout en *disant* qu'il n'est pas une fin en soi, est établi ici comme une « institution » inhérente à toute société, et en particulier à une société socialiste. Il est vrai que le PSS « exige la transformation de notre Etat en une démocratie économique et sociale », mais il ne propose pour cela que des dispositions de caractère parlementaire et législatif. Une telle thèse ne m'apparaît pas socialiste, mais relève du démocratisme radical du siècle dernier. Le but du socialisme est la création d'un homme nouveau, total, auquel sa conscience sociale permettra de vivre en dehors de toute emprise d'institutions assurant l'ordre, parce que lui-même sera responsable de l'ordre collectif. Je refuse ainsi l'*étatisme du PSS*. Il est le fruit de sa logique de participation au pouvoir dans le cadre de la société bourgeoise, qui, à son tour, est le fruit de la logique de l'empirisme réformiste: l'Etat est le seul moyen par lequel nous arrivons à accomplir des réformes, donc nous ne pouvons pas nous en passer. Il résulte à ce moment que les « classiques » du socialisme ont encore quelque chose à nous apprendre.

Musée de l'antiquité

Une certaine tradition affirme que, dans le mouvement ouvrier, il y a deux courants: les *anarchistes* (Proudhon, Stirner, Bakounine, etc.), qui veulent l'abolition de l'Etat, et les *marxistes*, qui sont étatistes, centralistes et autoritaires. Le comble veut que, après la Révolution d'octobre, le courant socialiste démocratique auquel nous appartenons, en refusant toute attache avec l'autoritarisme soviétique tel qu'il s'est développé, ait proclamé sa descendance directe du socialisme libertaire, alors que, nous l'avons vu et nous le voyons chaque jour, nul n'est plus étatiste que le socialisme démocratique, au point que plus rien de son action ne sort du cadre parlementaire et gouvernemental. Pour montrer que cette tradition n'est qu'une vulgaire duperie, il n'y a que le recours aux textes.

La société, qui réorganise la production sur la base d'une libre et égale association des producteurs, relègue la machine étatique tout entière dans la place qui est la sienne à partir de ce moment, c'est-à-dire dans le musée des antiquités, à côté du rouet et de la hache en bronze (F. Engels, *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat).*

K. Marx, en analysant, dans la *Guerre civile en France*, cette révolution communarde qui devait fortement le marquer, écrit: *La Commune fit une réalité de la phrase publicitaire des révolutions bourgeoises, le gouvernement bon marché, en détruisant les deux sources de dépenses les plus importantes, l'armée permanente et le fonctionnariat d'Etat.*

Quant à la démocratie et au parlementarisme, les propositions suivantes sont fondamentales:

La démocratie ne s'identifie pas avec la soumission de la minorité à la majorité. La démocratie est un Etat *qui reconnaît la soumission de la minorité à la majorité, c'est-à-dire l'organisation de la violence exercée systématiquement par une classe contre l'autre, par une partie de la population contre l'autre.* (Lénine, *L'Etat et la Révolution.)*

Tant que le prolétariat a encore besoin de l'Etat, il en a besoin non pas dans l'intérêt de la liberté, mais bien dans l'intérêt de l'assujettissement de ses adversaires, et quand il devient possible de parler de liberté, alors l'Etat comme tel cesse d'exister. (F. Engels, lettre à Bebel du 18 mars 1875.)

Nous ne pouvons pas concevoir une démocratie, que ce soit même une démocratie prolétarienne, sans institutions représentatives, mais nous pouvons et devons la concevoir sans parlementarisme, si la critique de la société bourgeoise n'est pas pour nous un mot vide de sens. (Lénine, op. cit.)

En conclusion, la réalité se résume ainsi, le socialisme libertaire (anarchiste) réclamant l'abolition immédiate de l'Etat est non scientifique et idéaliste, le socialisme démocratique actuel est étatiste et donc conservateur, lui marxisme, *même* dans son interprétation léninienne, repose sur cette analyse scientifique et dialectique juste qui prévoiti entre la phase bourgeoise et la phase de la société socialiste complète, une phase intermédiaire de « dictature du prolétariat », pendant laquelle se déroulerait le travail indispensable d'élimination des structures de classe, de formation de conscience sociale, et parallèlement de dissolution progressive de l'appareil de contrainte étatique hérité de la phase bourgeoise.

Opportunisme, dogmatisme et stalinisme

Qu'est-ce que donc le modèle soviétique ? René Meylan, dans son éditorial du 24 août dernier, l'identifiait en fait avec le léninisme, dont le stalinisme serait ainsi une conséquence directe. Le camarade Schlaepfer, dans ce même journal, s'est déjà opposé à cette optique. Il convient de dire à ce point que la citation initiale de cet article est signée Joseph V. Staline. Et cela est très significatif. Contrairement à l'opinion répandue, Staline n'est pas l'exemple du dogmatisme. Dogmatistes sont les staliniens de son temps et d'aujourd'hui, et cette déclaration antidogmatique tout à fait orthodoxe permet de montrer que Staline était, à l'opposé, un opportuniste. Elle est tirée de ses *Questions du léninisme* (1939) dont un extrait était joint à toutes les éditions de l'*Etat et la Révolution*, de Lénine, parues après 1939. L'antidogmatisme servait ainsi à Staline pour mettre entre parenthèses les analyses des « classiqus » et poursuivre sa politique pragmatique personnelle sans souci de critique. (Voir, pour cela, Lenin, *Stato e Rivoluzione*, introduction de V. Gerratana, Roma, Editori Riuniti, 1966).

Et le modèle soviétique est cela: contrairement au projet léninien que le texte cité montre en toute sa plénitude (il a été écrit en août 1917 !), il y a la bureaucratisation (et Trotsky parlera du rôle joué ici par les menchéviques et les socialistes révolutionnaires intégrés dans le parti et l'administration après la guerre civile), il y a la centralisation imposée par l'exigence de la croissance économique et de l'édification du socialisme dans un seul pays, il y a la psychose du siège impérialiste au seul pays socialiste, et le résultat de tout cela est une dictature qui n'est plus « du prolétariat », mais est exercée sur le prolétariat par une classe dirigeante qui détient, en tant qu'Etat, c'est-à-dire « institution », les moyens de production, et exploite le prolétariat dans la mesure où tout pouvoir lui est enlevé, notamment dans le domaine de la production.

Le « nouveau cours » tchécoslovaque intéresse par son contenu de liberté d'expression, d'articulation démocratique de la société qui permet une libre participation des travailleurs à tous les niveaux de la production et de la vie sociale, c'est-à-dire un pluralisme véritable, qui ne consiste pas, par exemple, dans la reconstitution d'un Parti social-démocrate, ce qui serait un pur anachronisme, mais qui consiste dans l'abolition de l'autoritarisme d'une bureaucratie de parti et d'Etat qui détient tous les pouvoirs dans la création d'un mouvement moteur (le Parti communiste transformé, en l'occurence) qui ne s'occupe pas de gestion, mais de formation de conscience et d'élaboration politique continue.

Les cartes en règle

Un tel « cours » redébloquerait le jeu des contradictions dialectiques à l'intérieur de la société socialiste: contradictions entre résidus des anciennes classes dirigeantes et prolétariat, entre niveau de conscience populaire et rapports de production, etc. Le souci principal des soi-disant

Giorgio CANONICA.

Suite et fin en dernière page avec la réponse de R. Meylan.

Au Conseil municipal de la ville de Genève

Le Conseil municipal de la ville de Genève s'est réuni en séance ordinaire, mardi 19 novembre. M. Noël Louis (chr.-soc.), vice-président, dirige les débats en l'absence de notre camarade Jacquèline Wavre, présidente en exercice, momentanément à l'étranger.

Le conseil renvoie d'abord plusieurs projets à la Commission des travaux, notamment celui prévoyant l'ouverture d'un crédit de 1 250 000 fr. pour la reconstruction du pont des Bergues.

La proposition du Conseil administratif en vue d'accorder une subvention de 90 000 fr. pour la saison d'été du Théâtre de verdure provoque l'intervention du camarade Claude Bossy qui estime que le Fonds du tourisme est tout indiqué pour financer ce genre d'activité. Le projet est renvoyé à la Commission des beaux-arts et de la culture.

Le conseil ratifie ensuite une proposition des Services industriels visant à accorder au personnel de cette régie les mêmes ajustements de traitement que ceux qui ont été consentis à l'administration municipale, améliorations qui sont consécutives, rappelons-le, à des propositions du camarade Bernard Jaton.

Le Casino doré est voté par la majorité, sera-ce une chimère ?

Le rapport de la commission ad hoc chargée de l'examen de la proposition du Conseil administratif en vue de la reconstruction du Grand-Casino par une société privée (Sofedine S. A.) est ensuite discuté. D'emblée le groupe socialiste dépose trois amendements visant à renforcer le contrôle et les garanties de la ville vis-à-vis de la société promotrice. Les groupes vigilance et radical donnent en revanche immédiatement leur appui au projet tel qu'il est présenté.

Au cours du débat, le camarade Christian Grobet se livre à une analyse fouillée des conditions que le conseil est appelé à ratifier. Après avoir rappelé que les socialistes souhaitaient une réalisation purement municipale, Grobet démontre qu'on se trouve une fois encore en présence d'une opération qui va priver la collectivité d'une exploitation de rapport, étant entendu que les services coûteux resteront à sa charge.

Dans son exposé écouté avec intérêt, Grobet déclare que, faute de mieux, la ville se doit d'assurer ses intérêts futurs en exigeant une rente foncière indexée. Il réfute l'allégation selon laquelle les autorités fédérales auraient exigé que 80 % de l'excédent net d'exploitation soit affecté au financement des spectacles destinés aux hôtes de l'établissement. Il réserve enfin la position du groupe socialiste à l'égard du projet *.

Le représentant du Parti du travail reprend l'argumentation socialiste en annonçant que son groupe votera contre le projet. Les groupes indépendant chrétien-social et libéral déclarent pour leur part qu'ils s'opposeront aux amendements et qu'ils voteront le projet initial.

Le camarade Claude Ketterer, conseiller administratif, explique longuement la genèse du projet actuel qui lui apparaît en fin de compte comme le seul moyen de sortir d'un immobilisme préjudiciable aux intérêts de la ville. Il convient qu'une solution municipale aurait été souhaitable, mais il pense « qu'il y a un temps pour les palabres et un temps pour l'action ».

Il assure l'assemblée que les droits de la ville sont préservés par les dispositions du projet qui prévoient un contrôle de la gestion et la présence de deux représentants du Conseil municipal dans le Conseil d'administration de la société exploitante. Il termine en relevant que l'ancien casino a toujours coûté à la ville, tandis que le futur établissement doit lui rapporter.

Nos camarades Henri Livron, Yves Parade et Claude Paquin interviennent encore pour soutenir les amendements socialistes qui sont néanmoins repoussés par l'assemblée. Au vote final, le projet est accepté par la majorité formée des groupes « nationaux » unanimes. Le Parti du travail vote contre. Le groupe socialiste s'abstient.

Genève aura donc son Casino Eldorado, nom du projet de la société promotrice. El dorado, pays doré, pays des chimères, selon Larousse. Nulle expression ne convient mieux pour définir une entreprise où la fiction, fût-elle attrayante, l'emporte sur le réalisme. C'est un grand coup de chapeau de nos autorités municipales et — il faut bien le dire — d'une partie de la population, au mythe de la supériorité de la gestion privée.

Un conseiller libéral a dit que le projet consacrait « une harmonieuse répartition des tâches » entre le secteur privé et le secteur public. Aux uns le casino, aux autres la voirie et le nettoiement de la ville ! Messieurs les admirateurs de la liberté d'entreprise, pourquoi donc ne proposez-vous jamais d'inverser les rôles ?

La séance devait se terminer à huis clos pour une série de naturalisations après que la camarade Amélia Christina, toujours soucieuse de la santé des enfants, eut demandé s'il y avait des humidificateurs dans toutes les classes des écoles. Encore un domaine où l'on reprochera à l'administration de ne pas savoir faire des affaires.

A. C.

* Voir à ce sujet l'article paru les 19 et 21 novembre.

Ceci arrivera

PROMOTIONS CIVIQUES. — La cérémonie des promotions civiques des jeunes citoyens et des jeunes citoyennes nés en 1949, aura lieu samedi 23 novembre 1968, à 17 h., au Victoria-Hall.

Cette cérémonie sera placée sous la présidence de M. J.-Paul Buensod, conseiller administratif. Elle comprendra notamment : un discours de M. François Peyrot, président du Conseil d'Etat, au nom des autorités genevoises ; les allocutions d'un jeune citoyen et d'une jeune citoyenne, la promesse de l'ensemble des participants, ainsi que la distribution du diplôme, de la médaille, du livre civique et du mémento civique.

Le Corps de musique d'Elite, sous la direction de M. Gaspard Cullet, M. François Desbaillet, organiste, ainsi que les éclaireurs et les éclaireuses, prêteront leur bienveillant concours à cette manifestation.

À LA FACULTÉ DES LETTRES. — Le service de l'information de l'Université communique : M. Jean Starobinski, professeur à la Faculté des lettres, vient d'être nommé, pour les quatre prochaines années, membre de la Commission nationale pour l'Unesco.

Il manquait le titre !

Dans notre numéro de mercredi, en chronique genevoise, est paru un petit article intitulé « Pas de superbénéfices privés ». Comme rien ne le laissait voir, à la suite d'une malencontreuse omission, il est bon de préciser qu'il s'agissait en fait du dernier paragraphe de l'article paru la veille et qui était consacré au problème de la reconstruction du Grand-Casino. Nos excuses pour cette imprécision.

Le cosmonaute B. Egorov à Genève

Le médecin cosmonaute soviétique sera samedi 23 novembre 1968, dès 15 h. 30, à la BOUTIQUE RUSSE, boulevard James-Fazy 18, où les amateurs d'autographes auront la possibilité d'obtenir la signature de celui-ci, sur des livres et des photos traitant du cosmos.

Grand Théâtre de Genève

Spectacle hors abonnement

Dimanche 1er décembre 1968 à 20 h. 30
Ouverture des portes : 20 heures

Jiri Srnec

Le Théâtre en noir de Prague

Le très célèbre théâtre de pantomime

Location : à partir du lundi 25 novembre de 10 h. à 12 h. 30 et de 15 h. à 19 h.
Samedi fermeture à 17 h.
Prix des places : de Fr. 4.— à Fr. 17.—
Téléphone 25 62 60

L'assemblée générale des socialistes genevois

Une résolution en faveur d'une adhésion sans réserves à la Convention européenne des droits de l'homme

L'assemblée générale du Parti socialiste genevois qui a eu lieu en début de semaine dans la grande salle de l'Hôtel de Genève, a été très vivante et intéressante, si, du point de vue de la participation, elle fut moins revêtue que celle tenue en octobre. Les nombreux excusés pour raison de service militaire, mauvais temps, et les militants de quelques communes retenus par les séances de conseils municipaux sont les causes de cette participation moins forte que d'habitude.

Le président du PSG, Louis Piguet, présidait et après quelques communications, il donna la parole à Jean Ziegler, conseiller national, qui avait pour tâche de parler des affaires fédérales, c'est-à-dire de l'activité du Conseil national et surtout du travail des élus socialistes. La question du budget militaire, l'armée étant un Etat dans l'Etat, les impôts fédéraux, la fraude fiscale, la baisse des droits de douanes, exigée par le Marché commun, notre politique étrangère, nos relations avec le tiers monde et la politique étrangère furent les points traités par Jean Ziégler.

Ce fut ensuite André Chavanne, conseiller d'Etat et conseiller national, qui devait traiter avec détails de la septième revision de l'AVS, abordant le problème des fameux piliers dont on parle beaucoup, mais qui ne sont en somme qu'une excuse pour ne pas réaliser une retraite populaire complète, tant il est vrai que bien des salariés n'ont pas les moyens d'épargner ou ne font pas partie de caisses de retraite. André Chavanne aborda ensuite les problèmes touchant à l'instruction, à la part importante que prend maintenant la Confédération dans les subventions cantonales aux universités et aux écoles polytechniques de Zurich et de Lausanne (EPUL). L'orateur aborda également la question du Tribunal administratif en passe de devenir une réalité et prononça un violent réquisitoire contre les tables d'écoutes téléphoniques dont il a été question aux Chambres fédérales et qui sont un véritable scandale. Puis il conclu sur le droit foncier et la recherche scientifique en Suisse.

Nos deux conseillers nationaux furent chaleureusement applaudis et durent ensuite répondre à de nombreuses questions posées par des militants et des militantes.

Sur proposition d'Emma Kammacher, députée et ancienne présidente du Grand Conseil, la résolution ci-après fut votée à l'unanimité après un exposé de la prénommée.

Quant aux deux rapports des conseillers nationaux, ils furent acceptés à l'unanimité.

La fin de la séance fut consacrée à des décisions sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement.

Résolution

Réuni en assemblée générale, le 18 novembre 1968, le Parti socialiste genevois a traité le problème de la signature par la Suisse de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Après discussion, l'assemblée s'est prononcée contre cette signature avec réserves. Elle demande, en conséquence, à ses représentants aux Chambres fédérales de refuser toute adhésion à la convention aussi longtemps que les droits politiques n'auront pas été reconnus aux femmes suisses.

Mémento genevois

CASINO-THÉATRE (tél. 24 20 37): 20.30, « Bichon », vaudeville en 3 actes de Jean de Létraz, joué par Pierre Bonzans, Henri Lauriac, Irène Vidy, Lucie Avenay, Denis Michel, André Fiaux, Edmée Croset, Danielle Brocher et Anita.

COMÉDIE : (24 05 00) à 20 h. 45 : « Le Cheval évanoui », de Françoise Sagan, avec Jacques François et Claire Vernet. (Galas Karsenty-Herbert.)

NOUVEAU THÉATRE DE POCHE: 18.15, débat sur le théâtre de Beckett, avec l'écrivain Ludovic Janvier.

Une chaussure classique et séduisante et les avantages du Corfam* pour un prix qui nous étonne tous !

Le Corfam* ne se déforme pas, garde l'aspect du neuf, ne pose pas de problème d'entretien, permet à la peau de respirer par ses innombrables pores invisibles.

* Corfam est la marque déposée par DuPont pour sa matière de synthèse poromère.

J. KURTH SA

Cours-de-Rive 1 — Rue de la Confédération 10
GENÈVE

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE cheche une

secrétaire sténo-dactylographe

désireuse de prendre des initiatives

et une

secrétaire sténo-dactylographe

à mi-temps

Prière de faire une offre avec curriculum vitae au secrétaire de l'Université, rue de Candolle 3, 1211 Genève 4.

CHRONIQUE VAUDOISE

Lausanne: Pour des achats de Noël plus détendus...

Facilités de parcage et ouverture nocturne

En période de fêtes, nombreux sont les automobilistes de la banlieue et du canton qui viennent faire leurs achats dans notre ville. Il va de soi que la circulation au centre de la cité, déjà dense au mois de décembre, n'en sera que plus encombrée et les places de parcs deviennent un véritable casse-tête pour les conducteurs. L'initiative des commerçants de Lausanne, avec la collaboration de la police municipale, du Touring-Club suisse et des transports publics est donc intéressante, si ce n'est indispensable. L'introduction des parkings périphériques en cette saison, a déjà fait ses preuves l'an dernier. Cette fois, l'expérience sera encore étendue, puisqu'elle va offrir près de 2000 places. Le parking de la Pontaise sera desservi par un service de bus-navette reliant le stade olympique à la place de la Riponne. Un autre emplacement est prévu à Ouchy, d'où l'on pourra aisément atteindre le centre.

Dès le 23 novembre jusqu'au 24 décembre, cette opération va permettre de se rendre rapidement vers les lieux d'achats. Les usagers des transports en commun pourront bénéficier du retour gratuit sur simple présentation du ticket aller. Autre avantage : ceux qui désirent utiliser le parking souterrain de Montbenon pourront à laisser leur véhicule durant deux heures sans débourser un centime.

Du côté pratique, disons que le bus-navette effectue le trajet tous les dix minutes, alors que le métro-navette part toutes les sept minutes et demie, de 6 h. 30 à 20 h. 30 et toutes les dix minutes de 20 h. 30 à 23 h. 30.

Les commerçants de la place, près d'une centaine, ont décidé d'ouvrir deux soirs leurs magasins, soit les jeudis 12 et 19 décembre, jusqu'à 22 heures.

K. Sch.

Lausanne: Fermeture du centre à la circulation

La Direction de police de Lausanne communique :

Ensuite d'une récente décision municipale, le centre commercial de la ville sera fermé à toute circulation pendant les jours mentionnés ci-dessous :

Novembre : Samedi 23, de 13 h. à 17 h. 30 ; mercredi 27, de 13 h. à 18 h. 30 ; samedi 30, de 13 h. à 17 h. 30.

Décembre : Mercredi 4, de 13 à 18 h. 30 ; samedi 7, de 13 h. à 17 h. 30 ; mercredi 11, de 13 h. à 18 h. 30 ; jeudi 12, de 17 h. à 22 h. 15; samedi 14, de 13 h. à 17 h. 30 ; mercredi 18, de 13 h. à 18 h. 30; jeudi 19, de 13 h. à 22 h. 15 ; vendredi 20, de 13 h. à 18 h. 30 ; samedi 21, de 13 h. à 17 h. 30; lundi 23, de 13 h. à 18 h. 30 ; mardi 24, de 13 h. à 18 h. 30.

Ainsi, il sera interdit de circuler et de stationner le long des rues du Pont, de la Madeleine, de la Louve, Pichard, du Grand-Saint-Jean et Saint-Laurent, entre rue Neuve et rue Haldimand, ainsi qu'à la place de la Palud. Seuls les livreurs seront autorisés à pénétrer dans ce secteur du centre.

D'autre part, du samedi 23 novembre au mardi 24 décembre 1968, le régime de la zone bleue sera instauré pour l'ensemble de la place de la Riponne.

Nous prions les automobilistes de bien vouloir se conformer à ces prescriptions et de respecter la signalisation qui s'y rapporte.

KÄSTLE CPM

LA SENSATION DANS LE SKI

Skis
Fixations
Bâtons
Chaussures

Calame SPORTS

Rue Neuve 3
La Chaux-de-Fonds
Tél. 2 92 42

NOËL AU PRINTEMPS

Le magasin tout entier, du rez-de-chaussée au 4e étage, a mis sa parure de fête. Dans tous les rayons vous sont proposés les cadeaux de Noël 1968, des montagnes de cadeaux, tous plus merveilleux les uns que les autres.

Au premier étage, notre rayon de « boules et bougies » vous présente une grande variété de suggestions pour vos décorations de Noël.

Au troisième étage, notre « BOUTIQUE CADEAUX » vous offre une sélection de cadeaux originaux qui plairont par leur petit cachet spécial.

au Printemps
La Chaux-de-Fonds

POMMES DE TERRE D'ENCAVEMENT

Bintje	les 50 kg. Fr.	20.—
Bintje	les 25 kg. Fr.	11.—
Urgenta	les 50 kg. Fr.	17.—
Urgenta	les 25 kg. Fr.	9.50
Désirée	les 50 kg. Fr.	16.—
Désirée	les 25 kg. Fr.	9.—
Patrones	les 50 kg. Fr.	15.—
Patrones	les 25 kg. Fr.	8.50

Franco domicile

Société d'agriculture

Passage du Centre 5
Téléphone (039) 3 12 07
LA CHAUX-DE-FONDS

BAYER

Rhumatismes Fièvre
Refroidissements
Maux de tête

Nul ne l'ignore:
ASPIRINE
soulage

Nouvelle exposition

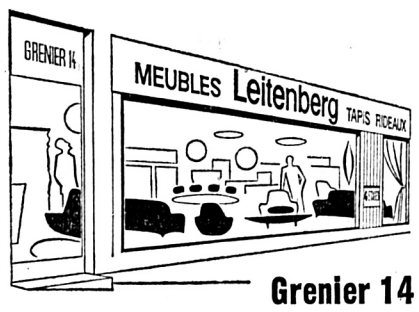

Grenier 14

MEUBLES Leitenberg
TAPIS - RIDEAUX

Voici la preuve

qu'on réalise chaque année de progrès dans la fabrication des chaussures de ski:
avec le HENKE PS (surface de guidage sur la face interne).

Henke PS
Gr. 5½/8 und 6/11/12,
Fr. 199.—

Grand choix de chaussures de ski
DAMES - MESSIEURS - ENFANTS ☆ VOYEZ NOS VITRINES

J. KURTH SA
LA CHAUX-DE-FONDS
Place du Marché
Rue Neuve 4

Pour vos tapis de fond, rendus posés, à prix modérés.

Grand choix !

MEUBLES MÉTROPOLE

Av. L.-Robert 100
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél (039) 3 43 65

Grand-Rue 4
Tél 5 17 12

Villiomenet & Cie S.A.
ÉLECTRICITÉ
INSTALLATIONS NEUCHATEL

En automne

prenez du Circulan

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

20 novembre 1968

Naissances

Switalski Patrick-Charles, fils de Jean-Jacques, commerçant, et de Doris-Anna-Luise née Gehring.

Borrelli Loredana, fille de Francesco-Antonio-Carmelo, manœuvre, et de Vincenza née Massina.

Cherubini Roberto, fils de Giuseppe-Mario, couvreur, et de Rosa née Faraglia.

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

20 novembre 1968

Naissances

Richardet Alain-Raymond-André, fils de Raymond-Louis-Norbert, commerçant, et de Simone-Marie-Jeanne née Petignat.

Codello Patrizia-Velia, fille de Giuliano, radio-électricien, et de Dionisis-Antonia née Morras.

Pfenniger Michel-Yves, fils de Jean-Samuel, ingénieur, et d'Antje née Mentjes.

Cuche Cyril-Philippe, fils de Denis-Gérald, mécanicien de précision, et de Regula-Emma née Suter.

Décès

Walker Francine-Andrée, étudiante, née le 20 mai 1950, célibataire (Nord 183).

Mügeli Hermann-Alfred, étampeur, né le 11 décembre19 03, époux de Hilda née Jaggi (Paix 77).

MOBILIER NEUF

à vendre, comprenant:
1 chambre à coucher avec armoire 4 portes; 1 salle à manger avec chaises rembourrées; 1 salon moderne avec canapé transformable et fauteuils sur pieds pivotants; 1 tour de lit laine; 1 grand tapis; 1 couvre-lit; 1 table de cuisine moderne avec 4 chaises assorties. L'ensemble, Fr. 3950.—. Facilités de paiement. Entreposage gratuit une année. Livraison franco domicile.
Tél. **aux heures des repas** (038) 7 72 73.
Jean THEURILLAT, 2088 CRESSIER.

Faites lire votre journal

LE FRANC FRANÇAIS DÉVALUÉ

La conférence des « Dix » est entrée jeudi, à minuit, dans sa phase finale. L'accord global actuellement en cours d'élaboration à la réunion du groupe des « Dix », à Bonn, comprend notamment une dévaluation du franc français, qui sera donc dévalué avant ce soir. Une incertitude subsiste: le taux de cette dévaluation. Il sera fixé, apprend-on de source sûre, par un conseil restreint dans la matinée, à Paris. Il pourrait être supérieur à 10 % et inférieur à 20 %. La dernière dévaluation de 1957 avait été de 17,5 %. Le fait que la France demande la réunion du Conseil d'administration du FMI confirme que la dévaluation sera supérieure à 10 %, puisque un taux inférieur n'a pas à être autorisé par l'organisation monétaire internationale. En même temps, la France recevra une aide de 2000 millions de dollars, de la part des « Dix » plus la Suisse. Il est également question d'un tirage français au FMI portant sur la tranche conditionnelle et s'élevant à 985 millions de dollars.

Toutefois, au cours des laborieuses négociations de ces jours derniers, beaucoup de pays auraient souhaité qu'une dévaluation française ne dépasse pas 7 %. Au-delà de ce taux, cette opération pourrait donc gêner d'autres monnaies, dont la livre sterling. Aussi n'exclut-on pas, dans les couloirs de la conférence, un dernier marchandage lors de l'ultime réunion du groupe des « Dix », à l'échelon ministériel.

Jusqu'au dernier moment, et malgré diverses rumeurs, il était difficile d'envisager une opération chirurgicale sur le franc de cette ampleur.

Seul le volume considérable des pertes causées par la spéculation sur le mark aux réserves françaises — on parle de 1600 millions de dollars en une semaine — expliquerait la décision de Paris. Sur le plan du commerce extérieur, si aucune autre monnaie ne suit le franc, la dévaluation ne peut que renforcer les exportations et freiner les importations.

Il est encore impossible de dire quel sera exactement l'effet de la dévaluation sur le mécanisme communautaire de soutien des prix agricoles. Ceux-ci, en unités de comptes fondées sur le dollar, devraient normalement augmenter pour les producteurs français, ce qui pourrait poser divers problèmes. En ce qui concerne la politique d'expansion, elle pourrait recevoir par cette opération un coup de fouet, d'autant plus que le risque que cette politique pourrait faire courir à la balance commerciale est maintenant réduit.

Enfin, sur le plan monétaire, la dévaluation du franc acquise et la réévaluation du mark allemand écartée, les capitaux spéculatifs sortis de France ces jours derniers devraient revenir rapidement.

« Ne touchez pas au mark allemand ! »

Un groupe d'étudiants a manifesté mercredi soir contre une éventuelle réévaluation du mark allemand devant le Ministère fédéral de l'économie. Les jeunes gens, membres de l'Association des étudiants chrétiens-démocrates (RCDS), brandissaient des pancartes portant les slogans: « Ne touchez pas au mark allemand ! » et « Réévaluation — trahison de l'ouvrier allemand ».

Budapest: Sous le signe du compromis

Au terme d'une ultime séance de cinq heures quinze minutes, les 67 partis communistes représentés à la commission préparatoire du « sommet de Moscou » ont terminé jeudi leurs travaux, ouverts il y a quatre jours à Budapest, « dans une atmosphère de travail et d'efficacité, précise-t-on de bonne source.

Après les exposés de principe et les divergences sur la question tchécoslovaque antérieurement exprimés par divers partis, tant au congrès du P. C. polonais qu'au cours de consultations bilatérales avec le parti soviétique, il aurait été décidé d'un commun accord de garder à la réunion de Budapest du 18 au 21 novembre un caractère de discussion générale sur la situation internationale.

L'esprit de compromis aura donc régné jusqu'à la fin entre les 67 partis. Au-delà de leurs divergences, ceux-ci n'auraient pas oublié qu'ils partagent la même idéologie, et sans renoncer à leurs vues propres, n'entendraient en aucun cas verser dans l'antisoviétisme, selon le conseil de M. G. Marchais et de la délégation du Parti communiste français.

La conférence mondiale des partis communistes à Moscou est d'ores et déjà certaine. C'est le plus important résultat de la conférence de la commission préparatoire de la rencontre rouge au sommet.

Les préparatifs de cette rencontre prévue pour avril ou mai vont désormais avoir lieu à Moscou.

PANAGOULIS NE SERA PAS EXÉCUTÉ

Panagoulis ne sera pas exécuté, confirme-t-on cette nuit de source proche du gouvernement. On ignore encore quelle formule juridique sera adoptée pour surmonter l'obstacle que représente le refus de Panagoulis de signer un recours en grâce. Selon certaines informations, ce pourrait être le ministre de la Justice ou le procureur général qui introduirait le recours en grâce auprès du chef de l'Etat, le régent-général Zoitakis, seul habilité à accorder la grâce. Il se pourrait aussi que l'on se borne à « oublier » Panagoulis dans la prison d'Egine où il a été transféré jeudi matin et à enterrer ainsi l'affaire.

EN QUELQUES LIGNES

● LIVOURNE. — Cinq enfants de deux à sept ans ont été asphyxiés par des émanations d'oxyde de carbone tandis que leurs parents étaient au cinéma. Ceux-ci avaient mis leurs enfants au lit avant de sortir et, le froid étant vif, avaient allumé un poêle dans la chambre. Lorsqu'ils sont revenus les enfants étaient morts dans leur sommeil.

● ROME. — M. Mariano Rumor, secrétaire général de la démocratie chrétienne, a démissionné jeudi soir de ses fonctions à la suite de la décision prise par M. Aldo Moro et annoncée au Conseil national actuellement réuni de « prendre une position autonome », c'est-à-dire de se retirer du courant majoritaire de manière à favoriser une plus grande unité des organes directeurs. La démission de M. Rumor entraîne celle de la direction qui devra être nommée par le conseil et dans laquelle, selon le souhait exprimé par M. Rumor lui-même, les différents courants devraient être représentés.

● PRAGUE. — Le Gouvernement tchécoslovaque, réuni jeudi à Prague, sous la présidence de M. Oldrich Cernik, a notamment étudié la situation après la grève des étudiants des grandes écoles. Il a chargé le ministre de l'Eenseignement d'élaborer un ensemble de mesures pour des contacts plus suivis avec les étudiants et un programme de rapports réguliers entre leurs représentants et les dirigeants du pays.

● BAMAKO. — Le chef du comité militaire qui a pris le pouvoir au Mali, le lieutenant Moussa Traore, a annoncé la nuit dernière que son comité allait s'emparer de tous les pouvoirs administratifs et politiques, qu'il fixera des élections démocratiques et constituera un nouveau gouvernement.

La radio du Mali a annoncé à tous les Etats africains que le comité militaire entend maintenir les relations cordiales avec eux, mais surtout avec les Etats de l'Organisation des Etats riverains du Sénégal. Le comité a proclamé, d'autre part, son entière fidélité à l'Organisation de l'unité africaine, et aux Nations Unies.

● LAGOS. — L'URSS et le Nigéria ont signé jeudi un accord sur la collaboration technique et économique.

● BARROW. — Un bimoteur appartenant à une compagnie privée s'est écrasé en flammes jeudi, peu après avoir décollé de Barrow (Alaska). Sur les huit personnes à bord, sept ont trouvé la mort.

● NEW YORK. — Abdo Namer, l'immigrant yéménite de 19 ans qui avait été arrêté le 9 novembre en compagnie de son frère Hussein et de leur père Ahmed sous l'inculpation d'avoir participé à un complot pour assassiner M. Nixon, a été relâché jeudi sous caution de 25 000 dollars. Ahmed Namer avait été relâché le 15 novembre après avoir versé une caution identique. Hussein Namer est toujours détenu.

● BUCAREST. — Les Etats-Unis et la Roumanie échangeront des universitaires et des chercheurs. Selon un journal roumain de jeudi, cet accord porte sur une durée de quatre ans.

● BEYROUTH. — L'épuration du système bancaire libanais, commencé en octobre 1966 à la suite de la faillite frauduleuse de l'Intra Bank, a pris fin hier, a déclaré le gouverneur de la Banque Centrale du Liban. Cette déclaration a été faite après l'annonce de la saisie de deux nouvelles banques du Liban.

● ROME. — L'agitation des étudiants et lycéens en Italie s'est accentuée jeudi. Des manifestations se sont déroulées dans la plupart des villes universitaires pour réclamer la réalisation de la réforme de l'enseignement et protester contre l'insuffisance des locaux.

● BONN. — Le ministre ouest-allemand de la Défense a confirmé les informations selon lesquelles les cas de sabotage dans l'armée fédérale sont en recrudescence.

● PALO ALTO. — Au centre médical de l'Université de Stanford, en Californie, le chirurgien Shumway a transplanté un cœur à son patient, un ancien pilote nommé Hammarley, six heures environ après avoir effectué une première transplantatiotn sur le même patient. C'est la première fois qu'un malade reçoit deux cœurs en l'espace de quelques heures.

● MANILLE. — M. Ramos, ministre des Affaires étrangères philippin, a annoncé que son pays allait rappeler l'ensemble de sa mission diplomatique à Kuala Lumpur (Malaisie).

Marxisme, léninisme et démocratie

Discussion

(Suite de la 5e page)

« marxistes-léninistes » soviétiques est, par contre, le blocage du processus dialectique, la conservation des situations de pouvoir acquises. L'agression du 21 août n'est que l'aspect le plus voyant de cette politique.

A un tel acte, il suffit pas de répondre par le rappel de notre liberté d'expression occidentale. Nous laissons cela à la bourgeoisie suisse. Celle-ci a, bien sûr, une tradition libérale valable, comme dit René Meylan. Mais elle a surtout des intérêts bien précis, et qui sont opposés radicalement aux nôtres. Je refuse de faire confiance à la bourgeoisie, mon seul sentiment envers elle ne peut être que la haine de classe. Les intérêts de la bourgeoisie sont trop évidents: assurer un élargissement de ses marchés (voir l'ouverture à l'Est de la RFA et de notre Conseil fédéral, ainsi que du Vorort), ce que le « nouveau cours » facilitait, et lutter contre l'union de la classe ouvrière ici, montrer les méfaits du « régime socialiste », ce que l'agression a permis. Conséquence, la relance de la guerre froide, de l'atlantisme, du réarmement. Pour nous, l'événement ne doit pas servir à dire que nous avons « les cartes en règle » et qu'il est temps que nos communistes abandonnent le léninisme. Nos communistes ont, au contraire, à réapprendre le léninisme, à savoir le compléter avec les expériences révolutionnaires et les élaborations théoriques qui l'ont suivi, et, en tant que premiers objets de la trahison de l'URSS, qui a effacé toute raison de vouloir compter sur elle pour détruire le capitalisme à l'Ouest, se mettre à la recherche de voies nouvelles et originales de transformation de la société.

Quant à nous, nous avons un besoin urgent, mis en lumière par nos résultats électoraux et par notre faiblesse croissante, de conffronter notre praxis avec nos intentions. En voulant l'édification du socialisme en Suisse, nous nous prétendons anticapitalistes et donc révolutionnaires. En n'agissant qu'au niveau parlementaire, en participant au gouvernement, nous faisons objectivement, comme les Soviétiques, un travail de blocage des contradictions, de frein du processus dialectique, donc nous sommes conservateurs des rapports de pouvoir capitalistes et par conséquent antirévolutionnaires. Cette ambiguïté doit disparaître, si l'on veut biguïté doit disparaître, si l'on ne veut pas qu'elle devienne traitrise consciente. Le débat sur notre programme et sur nos moyens de lutte pourra accomplir ce rôle, *à condition* qu'il ne se déroule pas dans le vase clos d'une commission, mais qu'il débouche, immédiatement, dans chaque section et dans notre presse. C'est un appel que j'adresse à tous les camarades.

Giorgio CANONICA..

LA RÉPONSE DE RENÉ MEYLAN

Un choix pesé et irréversible

1. Notre camarade Giorgio Canonica le voit fort bien : le problème de l'Etat et de la démocratie constitue une question clé de la théorie socialiste. Où il se trompe, à mon avis, c'est lorsqu'il juge que ce problème a été trop souvent oublié, voire escamoté. Au contraire: depuis cent ans, la gauche n'a cessé d'en débattre. Du vivant d'Engels encore, il donnait lieu en Allemagne à de nombreuses controverses. Dès le début du XXe siècle, on le retrouve au centre des thèses « révisionnistes » de Bernstein et de la social-démocratie, reprises ensuite par Kautsky en Russie. Il oppose Jaurès à Guesde et — déjà ! — les « maximalistes » italiens aux réformistes. Les deux ouvrages de Lénine : « L'Etat et la Révolution », « La Révolution prolétarienne et le Renégat Kautsky » s'inscrivent dans cette vaste discussion. C'est sur le thème de l'Etat, de la démocratie, de la dictature du prolétariat que Lénine se sépare le plus radicalement des partis de la Deuxième Internationale ; il l'a lui-même indiqué à maintes reprises. Et c'est sur ce thème — avec d'autres bien sûr, mais d'abord sur celui-là — que se produit le grand schisme du mouvement ouvrier au lendemain de la première guerre mondiale. Lorsque je dis qu'il y a incompatibilité entre le léninisme et les courants démocratiques du socialisme, c'est à cette longue expérience historique que je me réfère. Je n'émets pas une opinion, je constate. Au reste, les léninistes les premiers, à commencer par leur chef, ont fait ce constat et en ont tiré les conséquences logiques lorsqu'ils se sont, dans tous les pays, constitués en partis séparés, en Troisième Internationale.

2. En Suisse, le problème n'a pas été davantage esquivé. C'est en toute clarté que le PSS, après des débats parfois dramatiques, a refusé son adhésion à la Troisième Internationale. Certes, le programme de 1920 contenait encore le concept de dictature du prolétariat ; mais il en donnait une définition non léniniste. Du reste, ce chapitre ne fut voté en Comité central que par 20 voix contre 18, et avec toutes sortes d'amendements et de réserves (cf. Masnata, « Le Parti socialiste et la Tradition démocratique en Suisse», pp. 110 et suivantes). Quinze ans plus tard, en 1935, le PSS leva toute ambiguïté sur ce point et, après un nouveau débat, rejeta la notion même de la dictature du prolétariat. Il suffit de se référer aux procès-verbaux de l'époque pour voir que ce choix n'a pas été fait à la légère, en méconnaissance du léninisme. Il a été fait en pleine connaissance du léninisme. Contre lui.

3. Après 1935, il s'est trouvé — en Suisse romande avec Léon Nicole et la majorité des militants genevois et vaudois, en Suisse alémanique avec une aile assez importante des sections de Bâle et de Zurich (1943) — des socialistes qui ont entendu renouer avec le léninisme. Ils ont été conduits à constater l'incompatibilité que j'énonce et ils se sont séparés du PSS.

4. Peut-on, doit-on abolir tout ce passé et faire comme s'il n'existait pas ? Personnellement, je ne le pense pas. D'autant plus que l'histoire a donné raison, qu'elle donne chaque jour raison davantage aux adversaires du léninisme. Cette doctrine est mise en œuvre dans assez de pays, depuis assez longtemps, au bénéfice de conditions historiques et géographiques assez diverses les unes des autres pour que l'évidence s'impose désormais à la plupart des esprits : la dictature du prolétariat, voulue provisoire par Lénine, n'a jamais abouti nulle part ni à la démocratie, ni à la liberté, ni même au pouvoir ouvrier. Il y a là davantage qu'un accident : la preuve d'un vice constitutionnel. Et voici ce vice : la subordination, réputée provisoire, des exigences de la liberté et de la démocratie aux intérêts du «prolétariat », lui-même représenté par un parti, une bureaucratie, à la limite un seul homme. Supprimez la limite (le stalinisme) : vous ne changez rien à l'essentiel. Le stalinisme n'est pas une excroissance du léninisme, mais son produit. Ce n'est pas Staline, c'est Lénine qui a encouru les reproches prophétiques de Rosa Luxembourg sur la dégénérescence inévitable de son système. Ce n'est pas Staline, c'est Lénine qui a noyé dans le sang la révolte des marins de Kronstadt, créant un précédent décisif (Brejnev, à Prague, si l'on y réfléchit, n'a rien fait de pire). Staline est mort depuis plus de quinze ans et chacun peut le voir: le léninisme, après lui comme avant, demeure toujours inconciliable avec la liberté. Oui, j'en suis convaincu, nos cartes sont en règle sur ce chapitre décisif. Et l'ambiguïté que Giorgio Canonica nous reproche, je crains fort de l'apercevoir de son côté.

RENÉ MEYLAN.